



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012

III. L'ACTIVITE EN 2012

FORMATION

1) LE BUDGET DU FAFCEA

Les ressources du FAFCEA proviennent des contributions mentionnées à l'article 1601 B et au troisième alinéa de l'article 1609 quatercies B du code général des impôts.

Un arrêté fixe le montant des acomptes à verser aux fonds d'assurance formation de non-salariés, au titre de la contribution à la formation des auto-entrepreneurs, l'ACOSS verse au FAFCEA le montant total de la contribution formation des auto-entrepreneurs de l'exercice N-1, l'année suivante au mois de juin à N+1.

Pour l'Exercice 2012, le montant des ressources du FAFCEA s'élève à environ 57 804 606€.

- 54 835 333€ proviennent de la contribution acquittée par les Chefs d'entreprise artisanale dont le montant est égal à 0,17% du plafond annuel de la sécurité social, soit 61,83€
- 2 969 273€ environ proviennent de la contribution acquittée par les Auto-entrepreneurs dont le montant est égal à 0,3% de leur chiffre d'affaire annuel.

Sur 886 873 entreprises artisanales estimées, 7% d'entre elles ont bénéficié du financement d'une ou plusieurs formations par le FAFCEA en 2012

Pour l'Exercice 2012, le total des dépenses du FAFCEA pour la formation s'est élevé à 67 861 912€ financés par le montant de la contribution et par une partie des réserves financières constituées lors des exercices précédents.



Dépenses FAFCEA 2012	Formation	sensibilisation	frais stagiaires	gestion
	64 806 174	1 925 808	3 055 738	4 199 028

Le taux de gestion du FAFCEA se stabilise en 2012 à 5,95% hors opération immobilière exceptionnelle.

Les chefs d'entreprise peuvent accéder au dispositif de financement du FAFCEA de deux façons

1. La demande individuelle est faite directement par le stagiaire (Chef d'entreprise, Conjoint collaborateur ou associé inscrit au RM, auxiliaire familial) au FAFCEA
 - 1) Le stagiaire règle les coûts pédagogiques à l'Organisme de Formation.
 - 2) Le FAFCEA remboursera le stagiaire de tout ou partie du montant de la Formation
2. La demande individuelle collectivisée ou demande collective est faite par l'Organisme de Formation subrogé (OFS) au FAFCEA pour le compte du stagiaire. (Chef d'entreprise, Conjoint Collaborateur ou associé inscrit au RM, auxiliaire familial)
Un Organisme de Formation subrogé est un Organisme ayant signé une Convention de subrogation avec le FAFCEA. Cette dernière permet au stagiaire de ne pas avancer la totalité des frais de Formation à l'OF et évite ainsi toute procédure administrative pour le Chef d'entreprise. Le FAFCEA réglera sa participation financière directement à l'OFS.

87 204 dossiers individuels et collectifs

125 930 stagiaires demandent une prise en charge d'une ou plusieurs formations au FAFCEA

Parmi lesquels :

67 723 dossiers représentants 106 502 stagiaires financés soit 85% des stagiaires traités

3 181 dossiers refusés représentants 3560 stagiaires refusés soit 3% des stagiaires traités

16 300 dossiers annulés représentants 18405 stagiaires annulés soit 14% des stagiaires traités

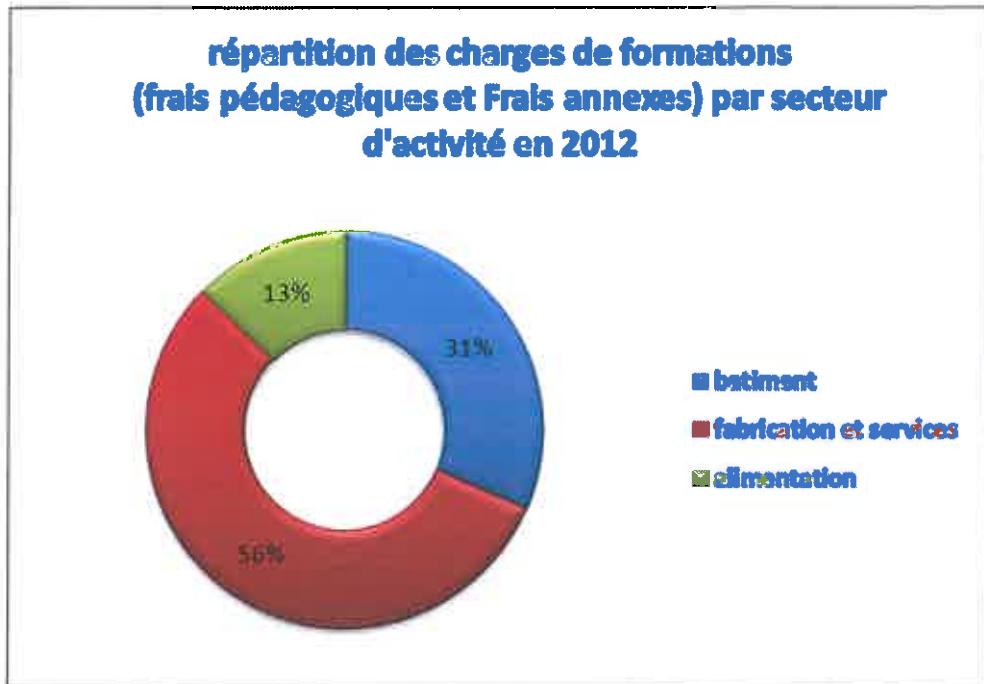
1990 décisions du FAFCEA font l'objet d'un recours gracieux ou d'une demande de réexamen

708 dossiers sont pris en charge ou réévalués suite à leur réexamen soit 0,8% des dossiers présentés

Pour les 1232 dossiers restants le FAFCEA maintient sa décision soit 1% des dossiers présentés

Le FAFCEA atteint un taux de satisfaction concernant le financement de ses stagiaires de l'ordre 99%

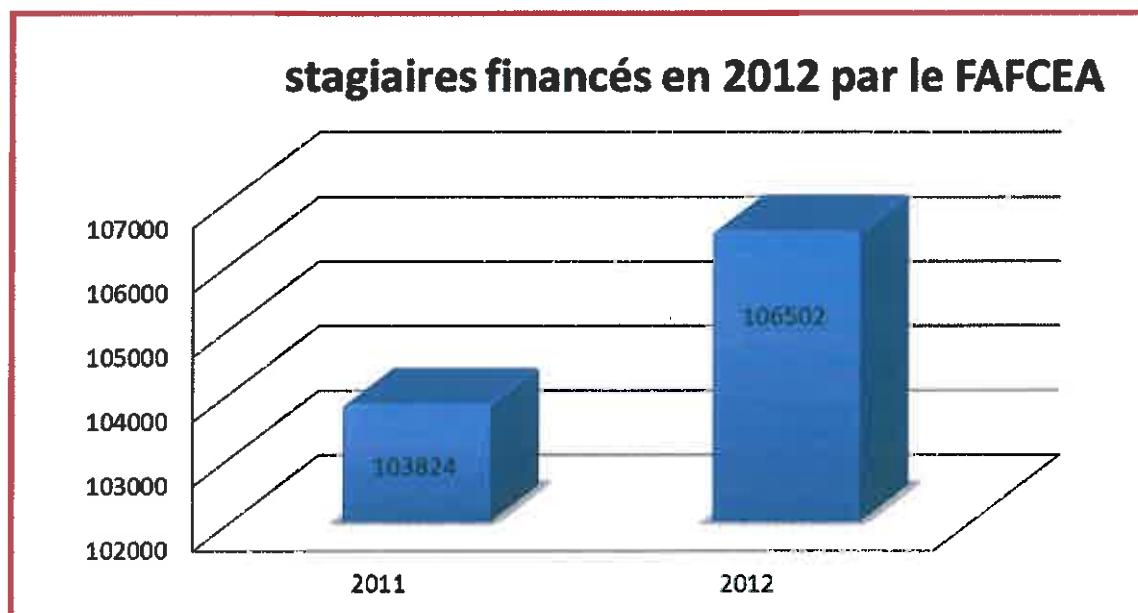
Les dépenses de formation par secteur en 2012



Le FAFCEA a été en mesure d'accompagner dans leurs projets de formation

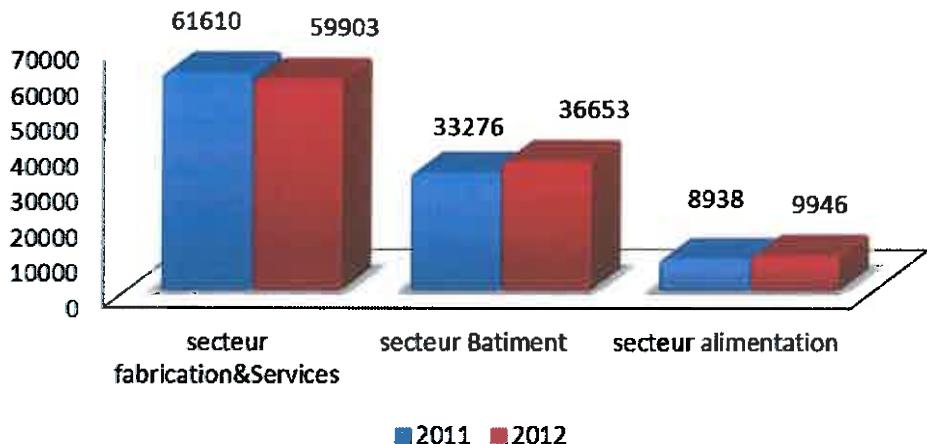
- 106 502 stagiaires (comptabilisé plusieurs fois s'il a suivi plusieurs formations)
- 66 609 entreprises artisanales
- 70 261 individus (comptabilisé une fois même s'il a suivi plusieurs formations)

Pour un total de 1 877 133 heures.



Une augmentation de près de 3% des stagiaires financés par le FAFCEA en 2012 selon la répartition suivante :

comparatif stagiaires financés en 2011-2012 par secteur



Une légère baisse de l'ordre de 3% des stagiaires financés par le FAFCEA dans le secteur Services et Fabrication.

Une augmentation de 9% des stagiaires financés par le FAFCEA dans le secteur Bâtiment et de 10% dans le secteur Alimentation.

A. Ressources du FAFCEA

répartition des ressources du FAFCEA



87 % du budget de la collecte est consacrée à la Formation professionnelle, 5% au budget de fonctionnement, 5% à la Sensibilisation et 2% à la Formation d'Elus.
Total des ressources versées en 2012 : 57 783 796€.

B. Répartition des dépenses du FAFCEA

**répartition des dépenses de formation par le
FAFCEA par nature des actions**



Sur les 87% des ressources consacrées à la Formation, 93% des dépenses sont utilisées pour financer les Formations techniques.

2) Typologie des entreprises / stagiaires qui bénéficient du financement du FAFCEA
A. Les entreprises

a) Part des entreprises bénéficiant d'un ou plusieurs financements du FAFCEA

66 609 entreprises artisanales bénéficient d'un financement du FAFCEA en 2012



Une baisse d'environ 3% par rapport à 2011 des entreprises ayant bénéficié d'un financement du FAFCEA d'une ou plusieurs formations.
Le financement d'une seule formation par an et par entreprise concerne environ 69% des entreprises ayant bénéficié d'un financement par le FAFCEA, ce taux est ramené à 17 % pour deux formations

24 496 entreprises du bâtiment bénéficiant du financement du FAFCEA

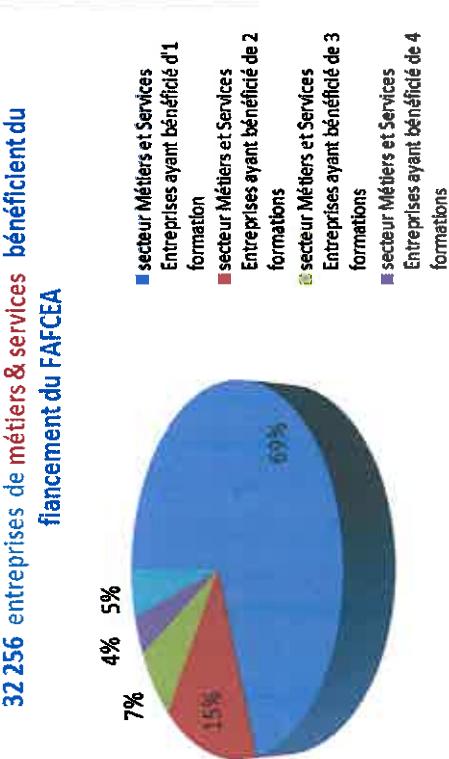


6 567 Entreprises du secteur alimentation bénéficiant du financement du FAFCEA



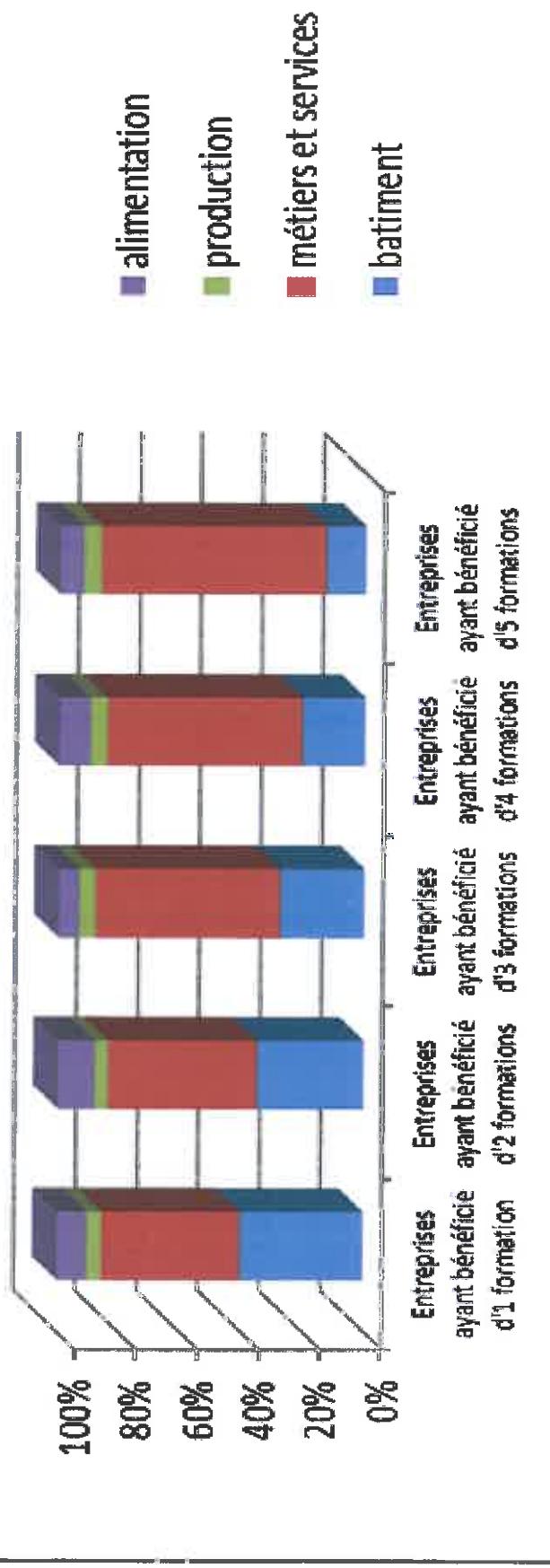
3 290 entreprises de production bénéficiant du financement du FAFCEA

32 256 entreprises de métiers & services bénéficiant du financement du FAFCEA



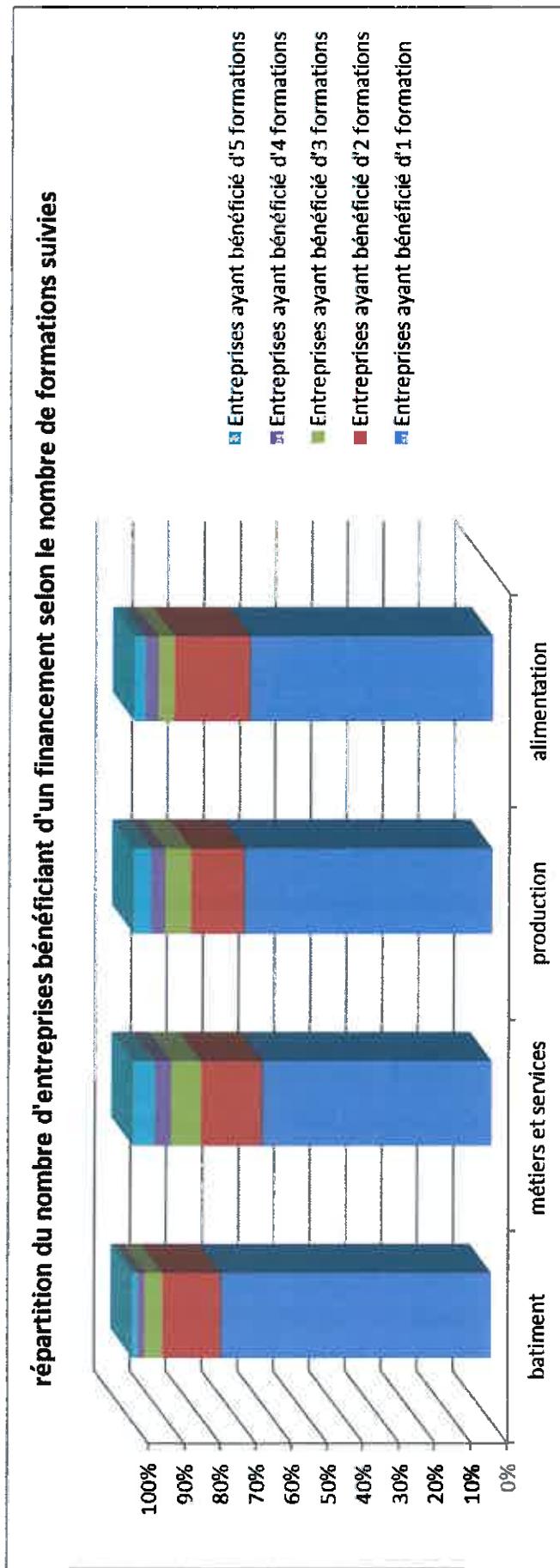
- b) Répartition des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du FAFCEA selon les secteurs d'activité

répartition des entreprises ayant bénéficié d'une ou plusieurs formations selon les secteurs d'activité



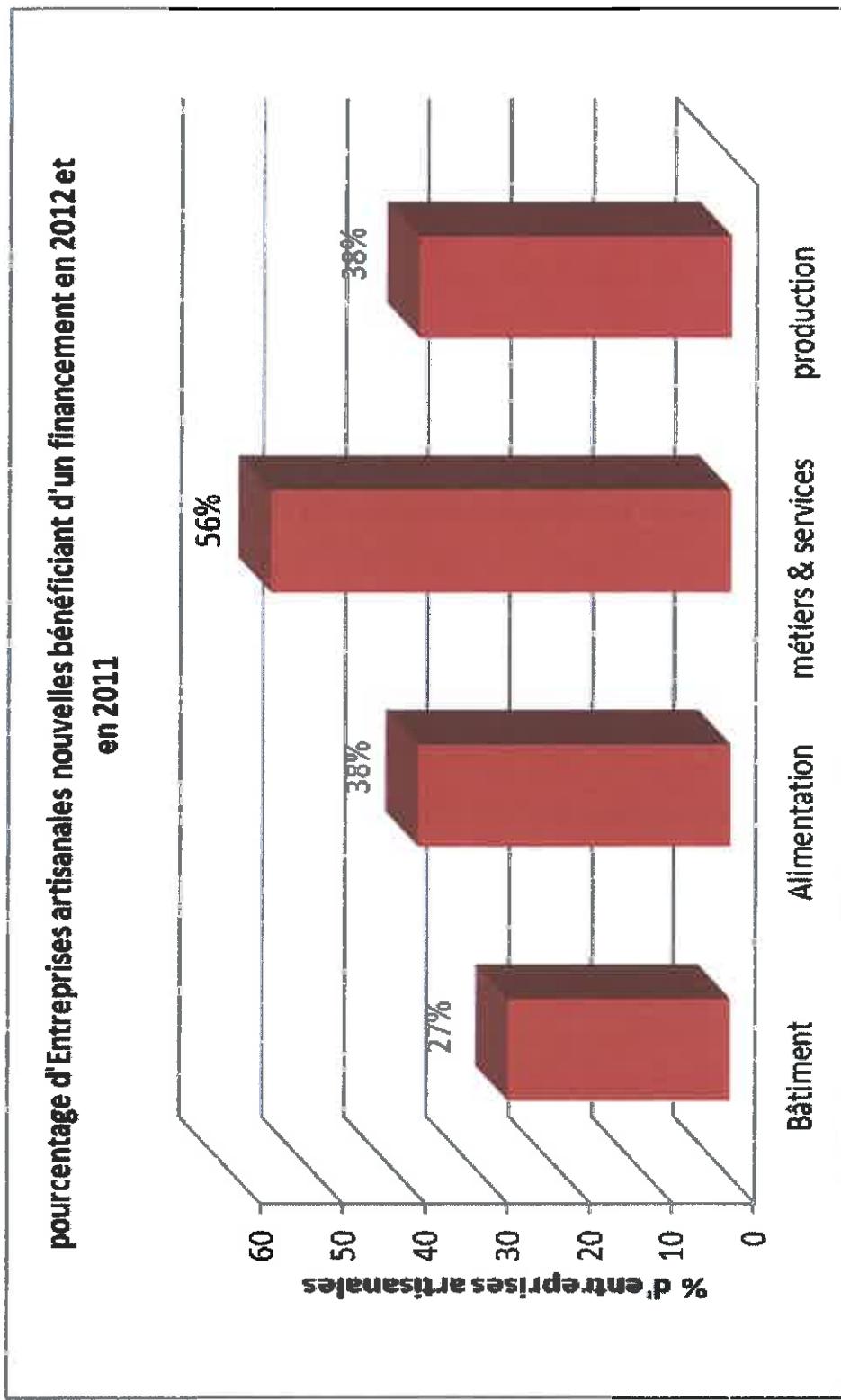
Les secteurs Services et Fabrication et Bâtiment représentent en moyenne 85% des entreprises artisanales bénéficiant d'une ou plusieurs formations du FAFCEA.

c) Répartition du nombre d'entreprises bénéficiant d'un financement par le FAFCEA selon le nombre de formations suivies



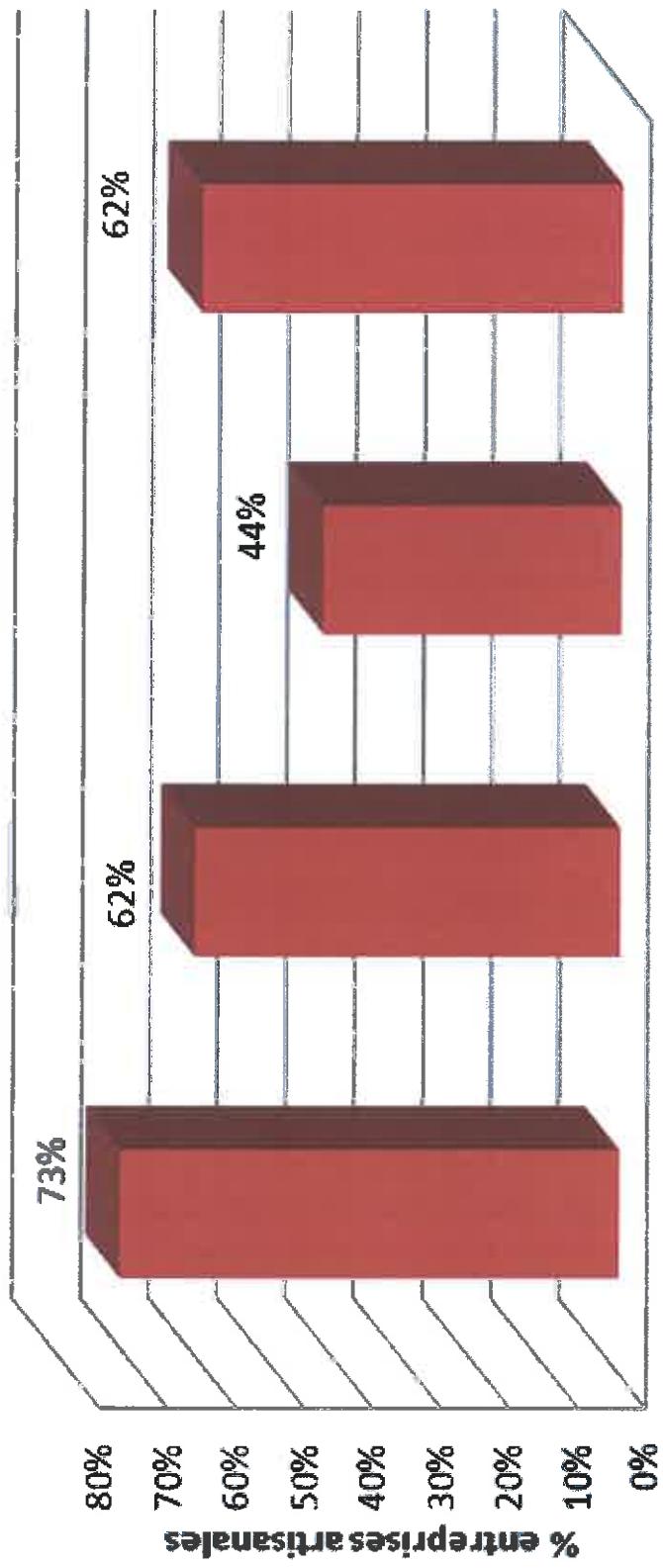
En moyenne, parmi les entreprises artisanales qui ont accès à un financement du FAFCEA, 69% d'entre elles ont bénéficié du financement d'une formation, 17% de 2 formations, 14% de 3 Formations et plus.

d) Pourcentage d'entreprises artisanales nouvelles bénéficiant d'un financement par le FAFCEA



En moyenne, environ 40% des entreprises artisanales ont bénéficié d'un financement du FAFCEA en 2012 et en 2011.

Pourcentage d'entreprises nouvelles en 2012 par rapport à 2011 bénéficiant d'un financement d'une ou plusieurs formations



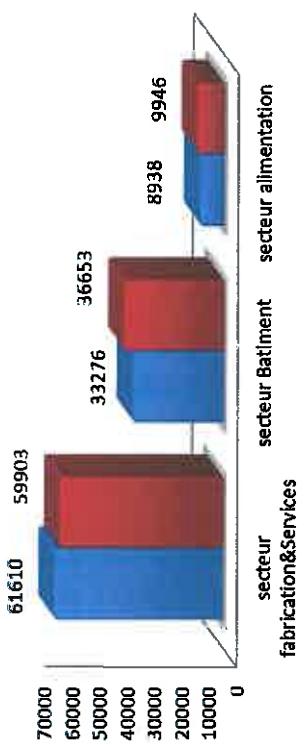
En moyenne, environ 60% des entreprises artisanales ont bénéficié d'un financement du FAFCEA en 2012 et aucun en 2011.

B. Les stagiaires

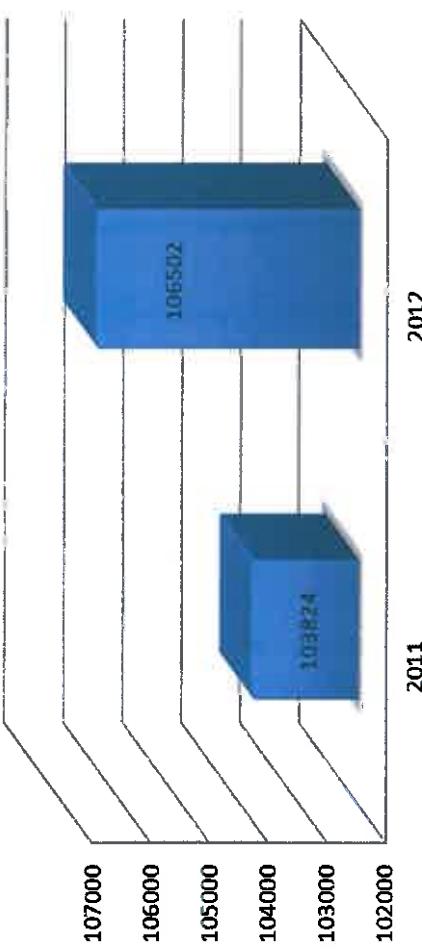
part du financement du FAFCEA par secteur en 2012



comparatif stagiaires financés en 2011-2012 par secteur

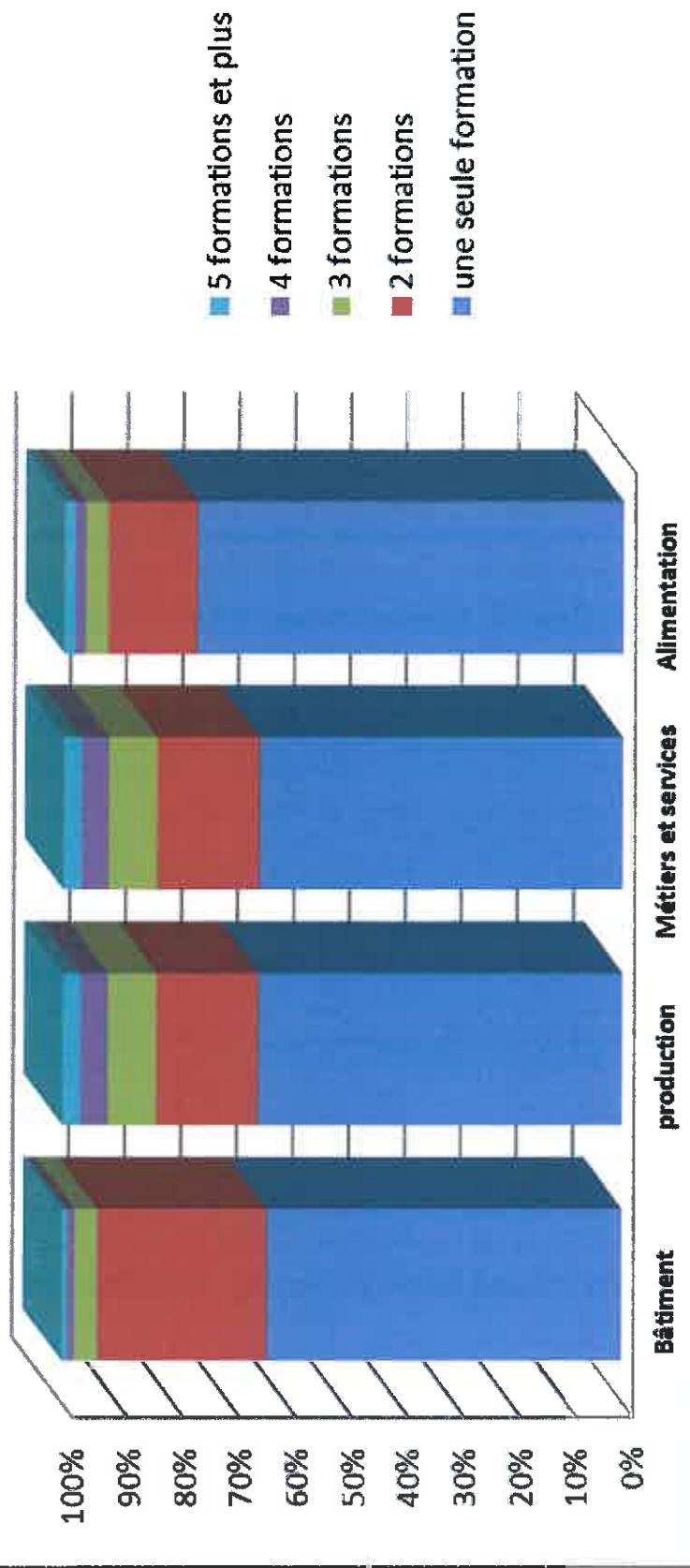


stagiaires financés en 2012 par le FAFCEA



a) Répartition des stagiaires selon le nombre de formations financées par le FAFCEA

répartition des stagiaires selon le nombre de formations financées par le FAFCEA

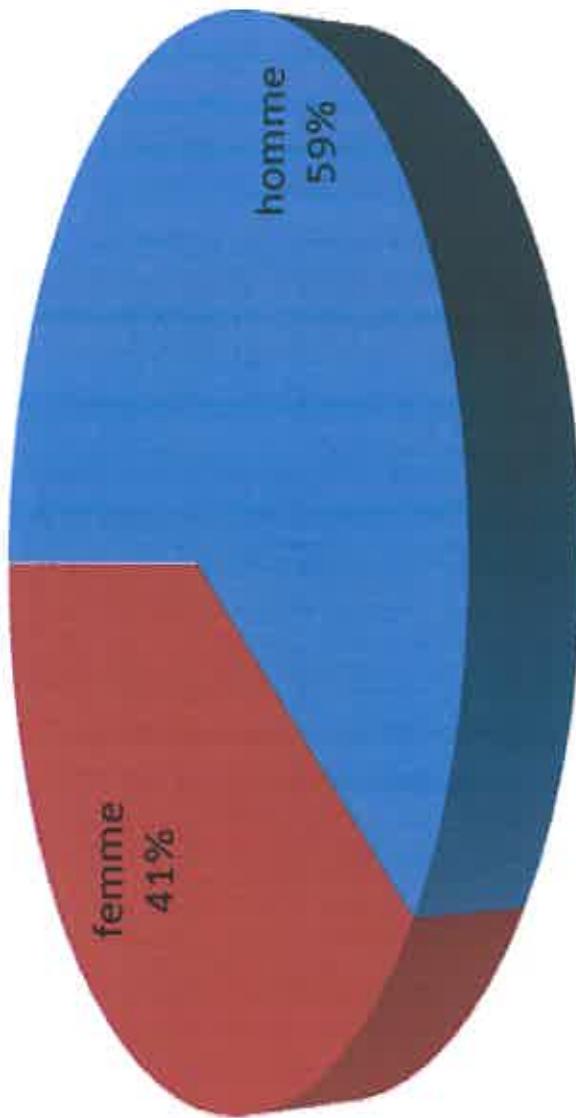


En moyenne, parmi les stagiaires qui ont eu accès à un financement du FAFCEA, environ 66% d'entre eux ont bénéficié du financement d'une formation, 23% de 2 formations, 11% de 3 Formations et plus.

b) Profil des stagiaires

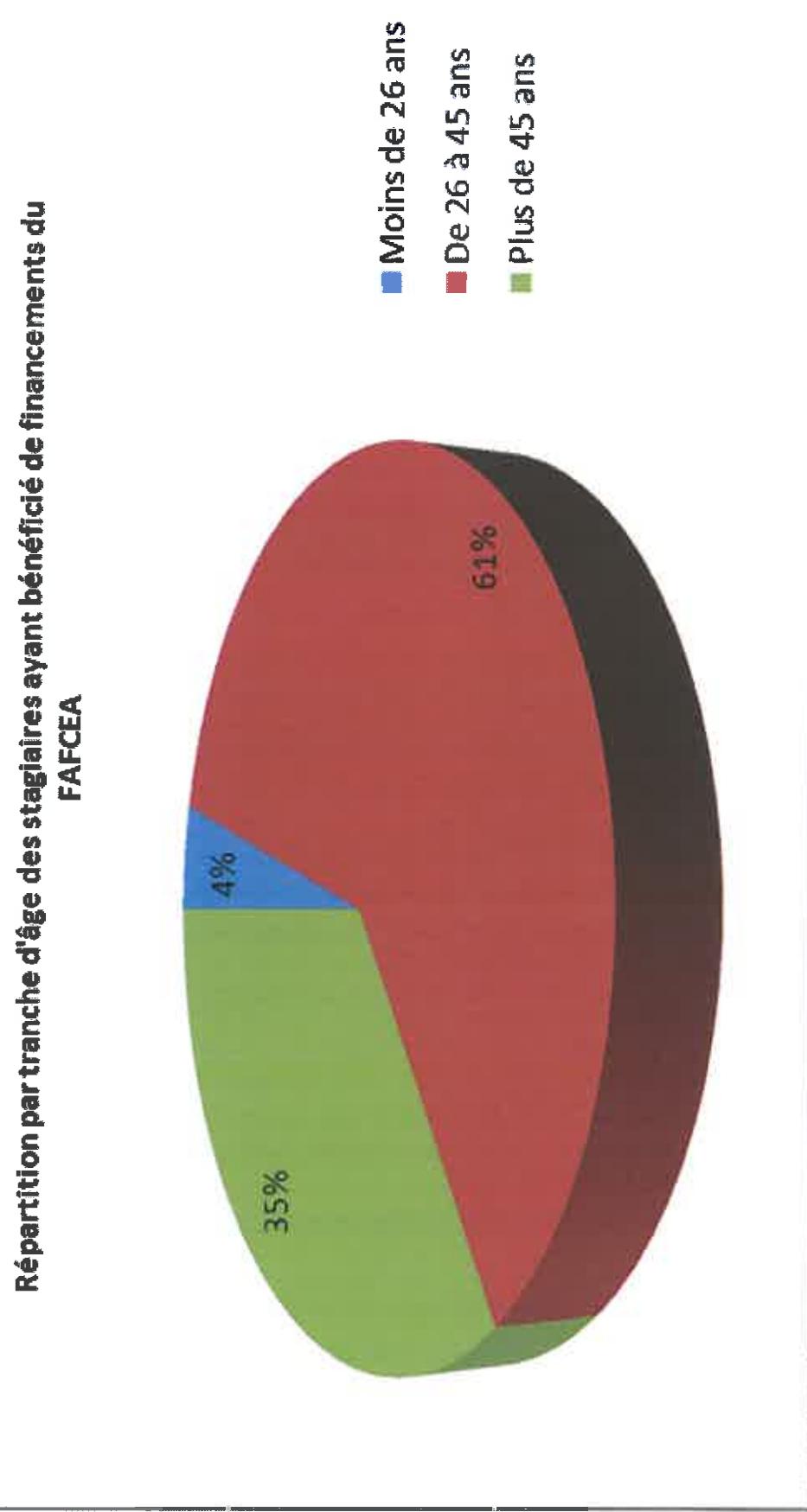
a. Répartition par genre des stagiaires bénéficiant de financement par le FAFCEA

répartition des hommes et des femmes parmi les stagiaires ayant bénéficié du financement du FAFCEA



Dans l'ensemble, la répartition entre les femmes et les hommes est équilibrée.

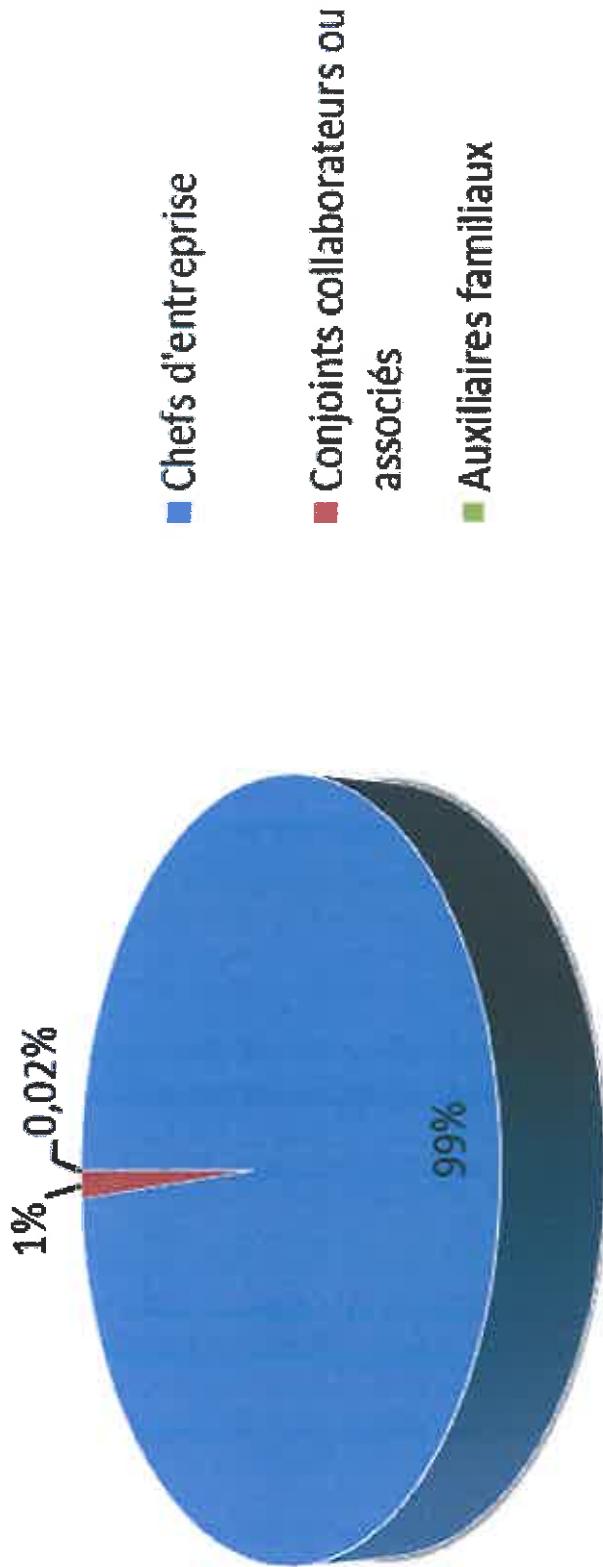
b. Répartition par tranche d'âge des stagiaires bénéficiant de financement par le FAFCEA



96% des stagiaires qui ont bénéficié d'un financement du FAFCEA ont plus de 26 ans

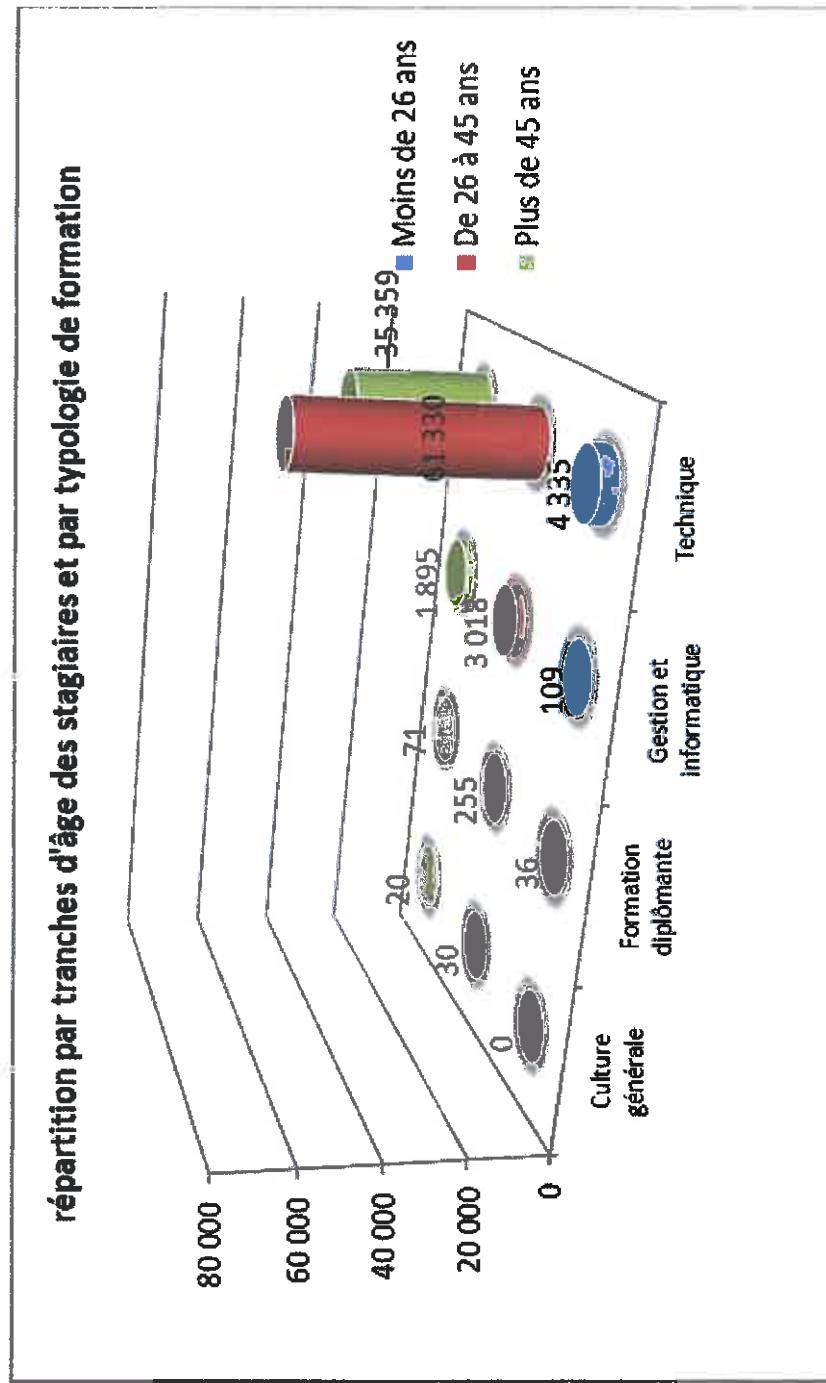
c. Répartition des stagiaires selon leur statut

répartition de l'ensemble stagiaires selon leur statut



Dans l'ensemble, les stagiaires sont majoritairement chefs d'entreprise. (99%) Les stagiaires conjoints collaborateurs ou associés ne représentent que 1%. Les stagiaires hommes sont presque tous Chefs d'entreprise (99%) contre 97% pour les femmes. Le statut de conjoint collaborateur ou associé représente une part 3 fois plus importante chez les femmes que chez les hommes.

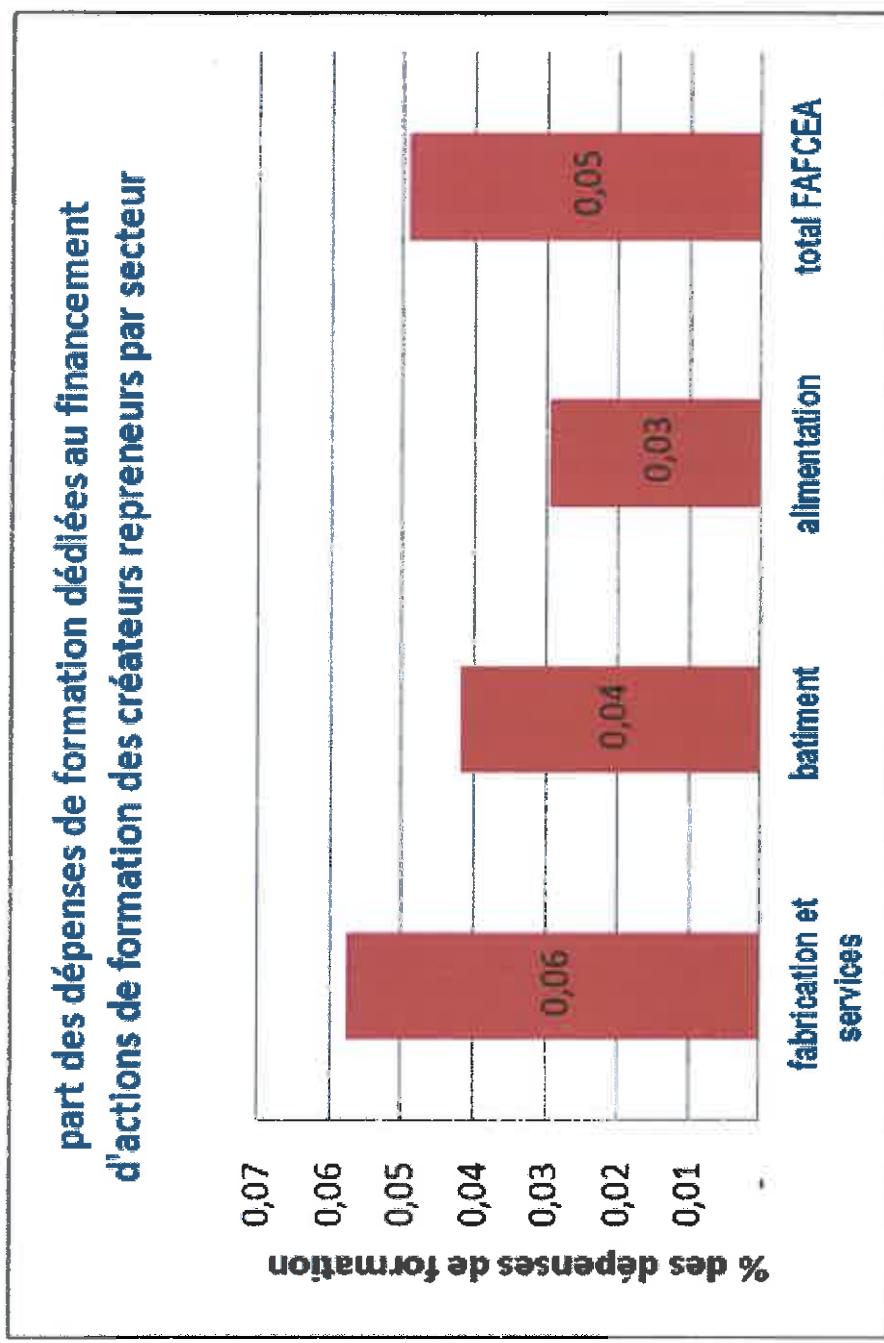
d. Répartition des stagiaires selon la tranche d'âge et la typologie de formation



95% des stagiaires femmes / hommes ayant bénéficié d'un financement du FAFCEA ont effectué une ou plusieurs formations techniques.
Les femmes représentent 53% des stagiaires ayant bénéficié d'un financement pour une formation diplômante alors que les hommes représentent 56% des stagiaires pour les stages de gestion et informatique.

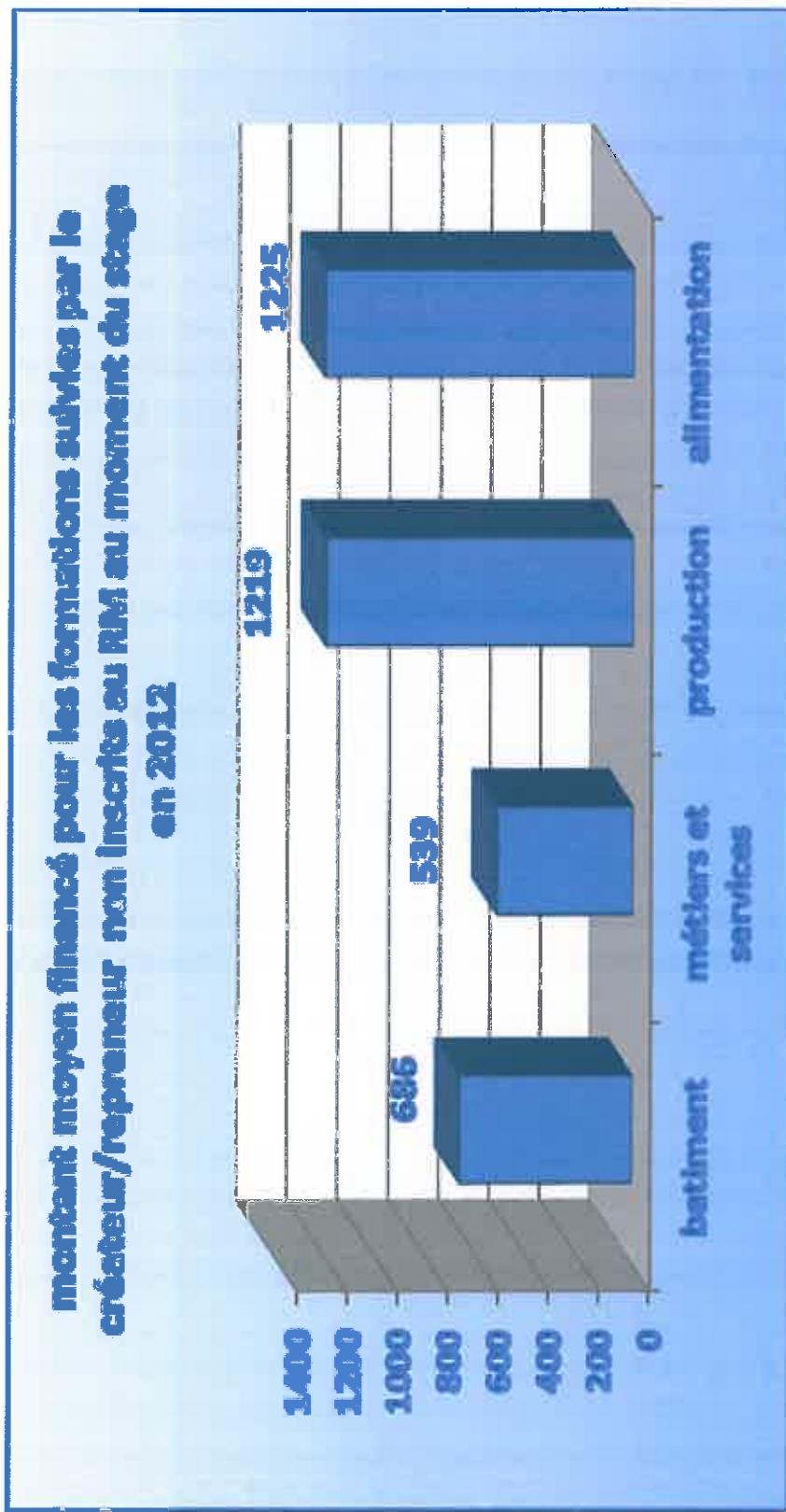
C. Les créateurs et entrepreneurs d'entreprise

a) Répartition des dépenses du FAFCEA dédiée au financement d'actions de formation des créateurs/repreneurs installés depuis moins de 3 ans selon les secteurs d'activité



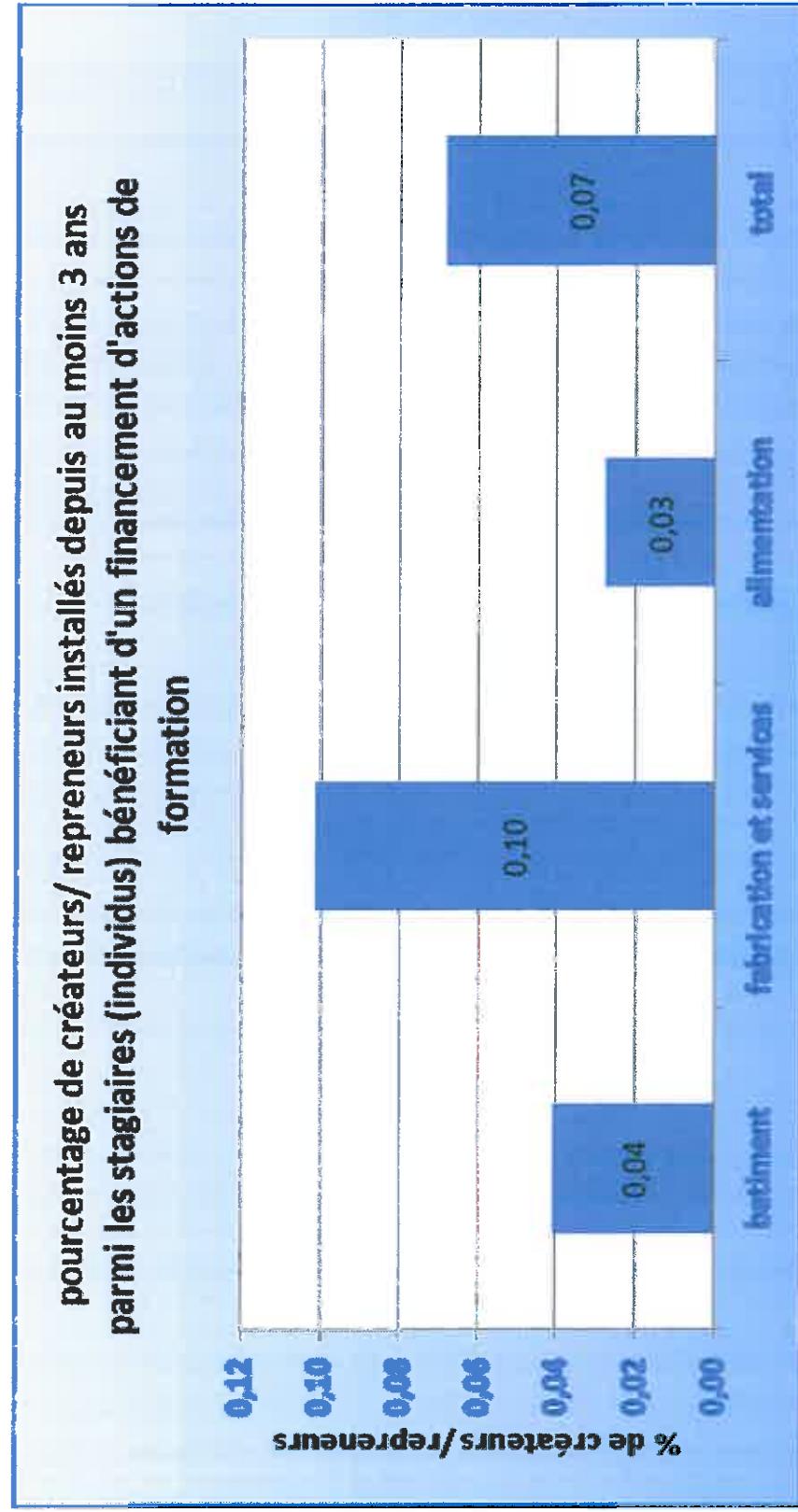
Le FAFCEA qui finance les actions de formation des créateurs et entrepreneurs d'entreprises artisanales y consacre 0,05% de son budget de formation.

b) Montant moyen financé par le FAFCEA pour des actions de formation par stagiaire créateur / repreneur



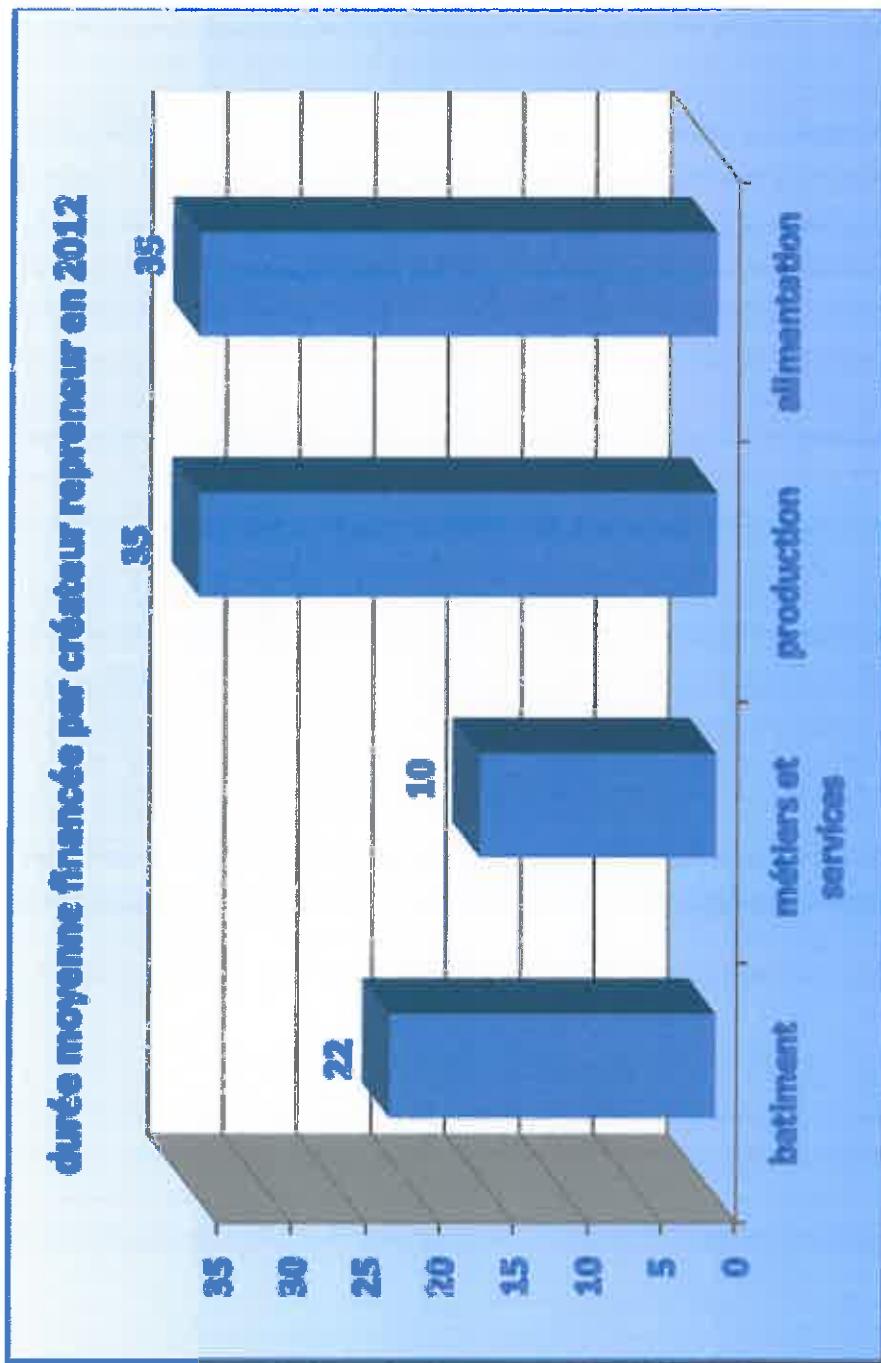
Le FAFCEA qui finance des actions de formation pour les créateurs repreneurs consacre à ces actions une dépense moyenne de 661€. Ce montant moyen dépasse 1200€ dans les secteurs production et alimentation.

c) Pourcentage de créateurs / repreneurs installés depuis moins de 3 ans parmi les stagiaires bénéficiant d'un financement d'actions de formation par le FAFCEA



48 stagiaires créateurs repreneurs ont bénéficié d'un financement d'une action de formation soit 0,04% de l'ensemble des stagiaires financés par le FAFCEA.

d) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire créateur / repreneur installé depuis moins de 3 ans

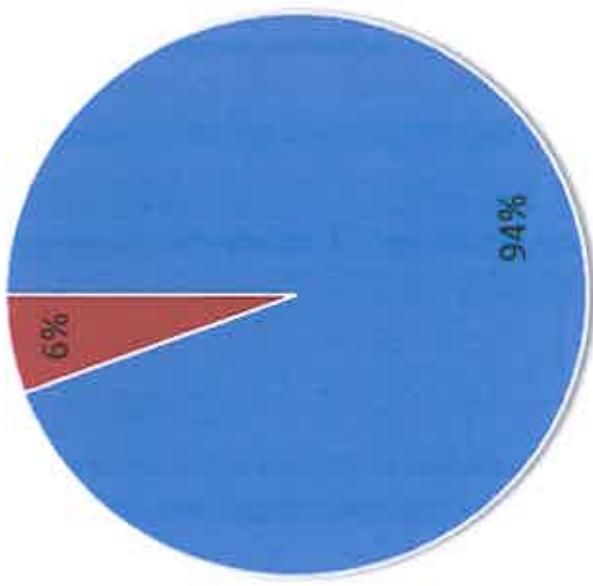


En moyenne, les stagiaires créateurs et repreneurs bénéficient de 20 heures de formation financées par le FAFCEA. Les secteurs alimentation et production financent en moyenne 35h pour les stagiaires créateurs repreneurs.

D. Les auto-entrepreneurs

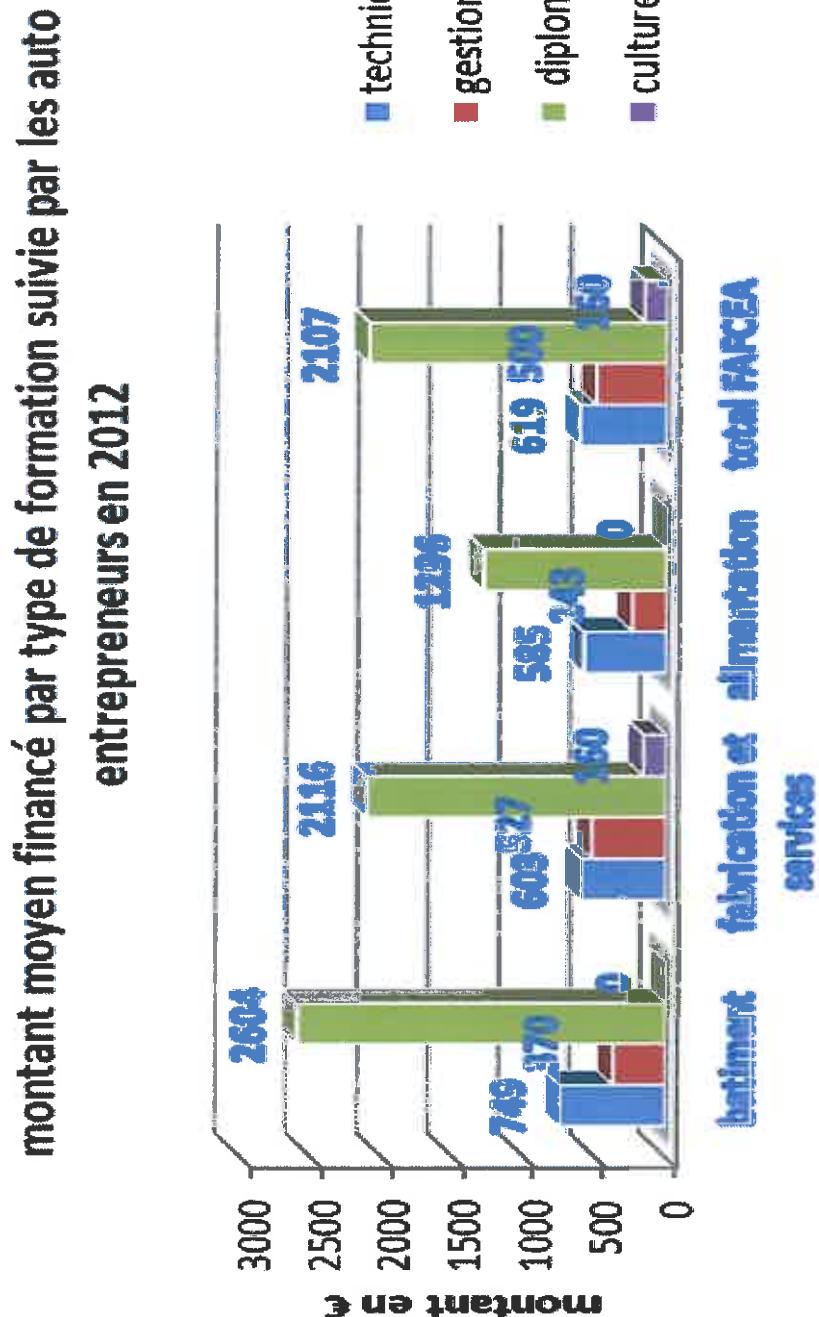
- a) Part des dépenses de formation du FAFCEA dédiée au financement d'actions de formation suivies par les auto-entrepreneurs

part des dépenses de formation dédiée au financement de formation suivies par les Auto entrepreneurs en 2012



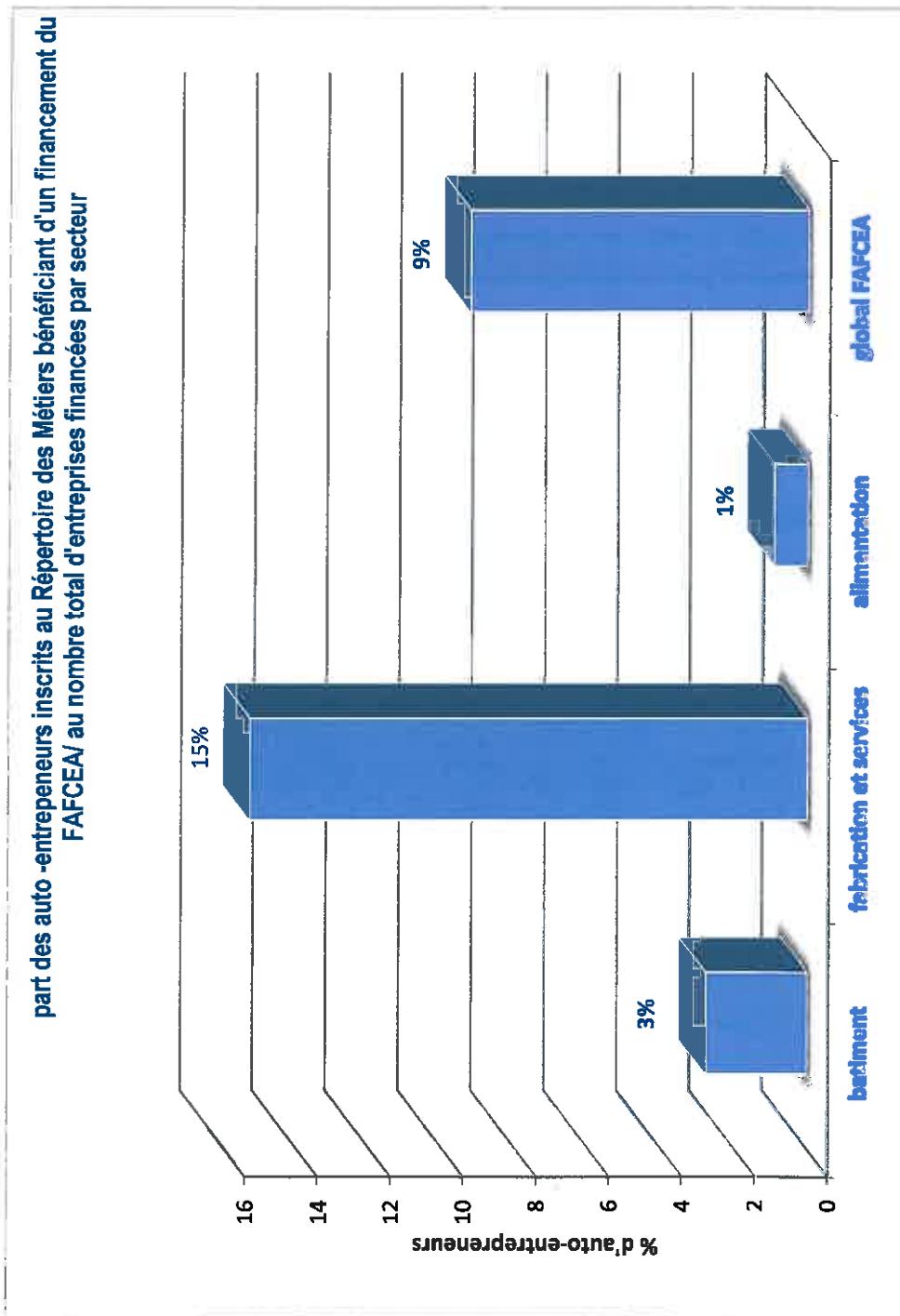
Le FAFCEA a financé la formation des auto entrepreneurs pour un montant total de 3 880 228€ pour 113 987 heures.

b) Montant moyen financé pour les actions de formation par stagiaire auto-entrepreneur



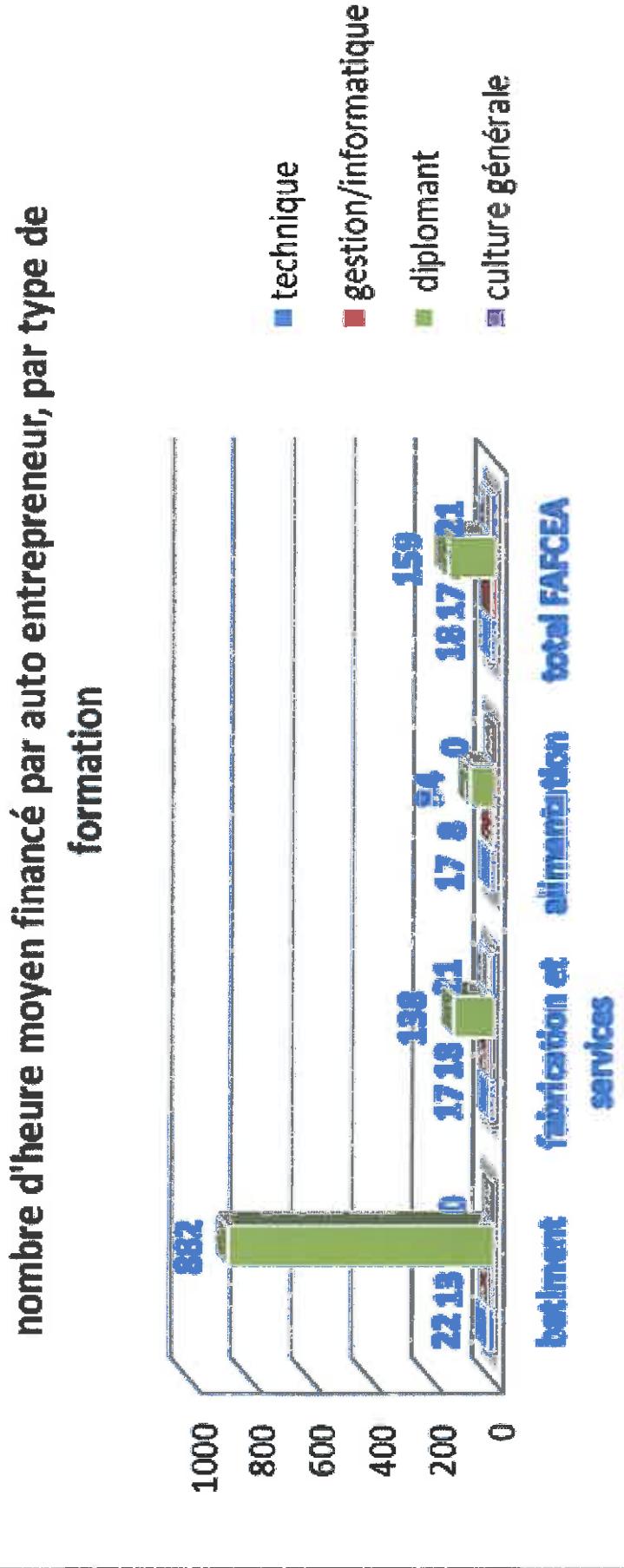
Le FAFCEA qui finance les actions de formations suivies par les stagiaires auto entrepreneurs consacre à ces actions une dépense moyenne de 625€ par stagiaire soit une baisse de 20% des montants financés par rapport à 2011.

c) Part d'auto-entrepreneurs inscrits au répertoire des métiers (RM) bénéficiant d'un financement par le FAFCEA par rapport au nombre total d'entreprises bénéficiant d'un financement par le FAFCEA



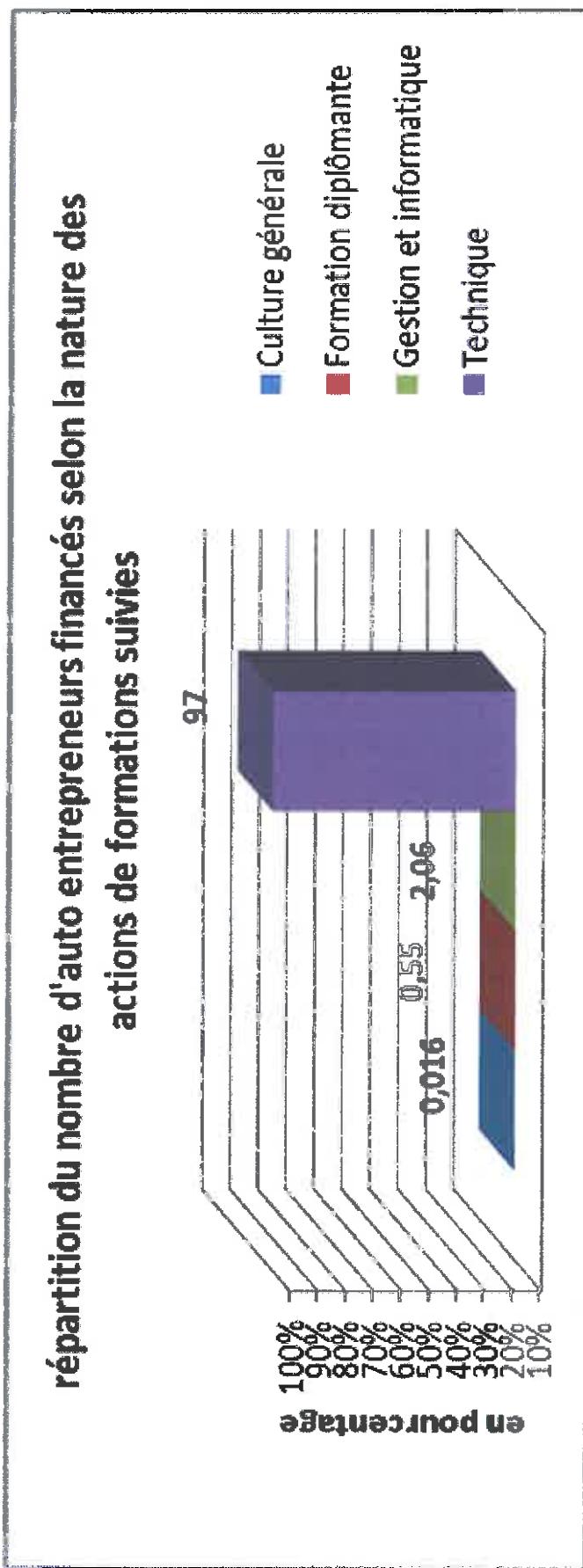
6213 formations suivies par les auto-entrepreneurs ont été financées par le FAFCEA dont 62 pour l'Alimentation, 5466 pour le Services et Fabrication et 685 pour le Bâtiment soit une augmentation générale de 45% par rapport à l'année 2011.
88% d'entre eux sont issus du secteur Services et Fabrication.

d) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire auto-entrepreneur



Le FAFCEA finance en moyenne 18h par stagiaire auto entrepreneur.

e) Répartition du nombre d'auto-entrepreneurs bénéficiant d'un financement du FAFCEA selon la nature des actions de formation suivies



Au FAFCEA, 97% des actions de formation d'auto-entrepreneurs sont des formations techniques ; 2% en gestion et informatique.

3) Typologie des actions de formation financées par le FAFCEA

A. Nombre de formations individuelles et nombre d'heures de formations financées par le FAFCEA

a) Répartition des stagiaires en demande individuelle ou collective par secteur

répartition des stagiaires entre demandes individuelles et collectives en 2011

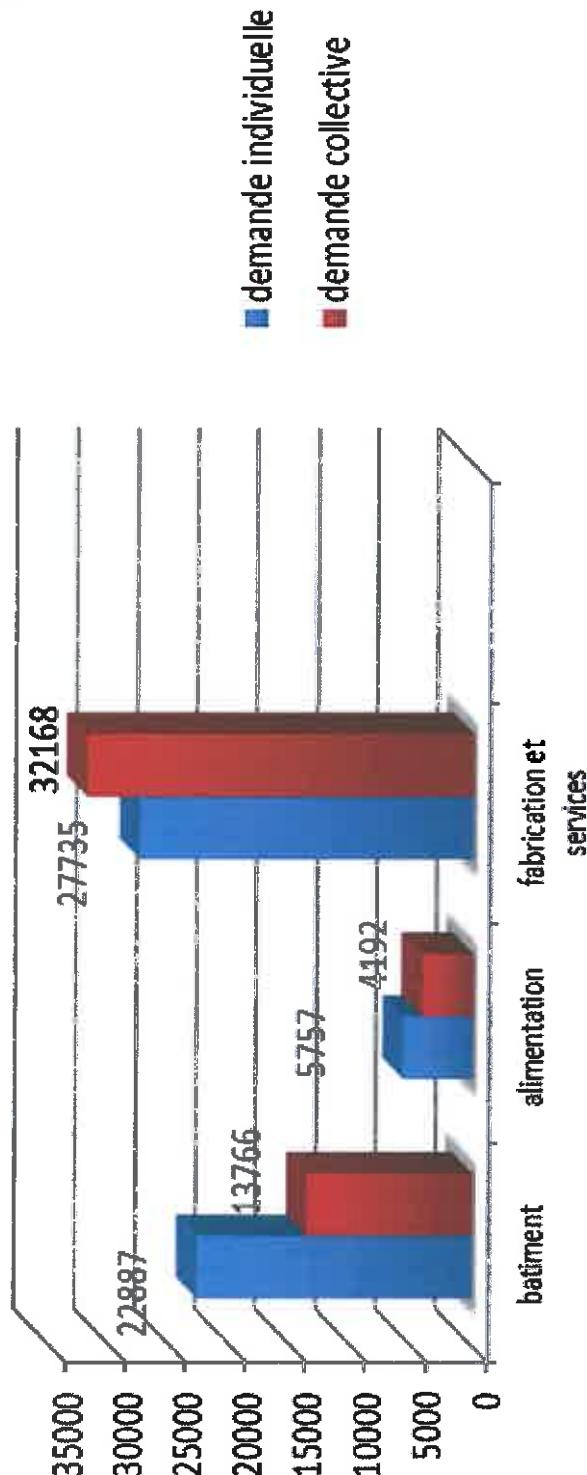


répartition des stagiaires entre demandes individuelles et collectives en 2012



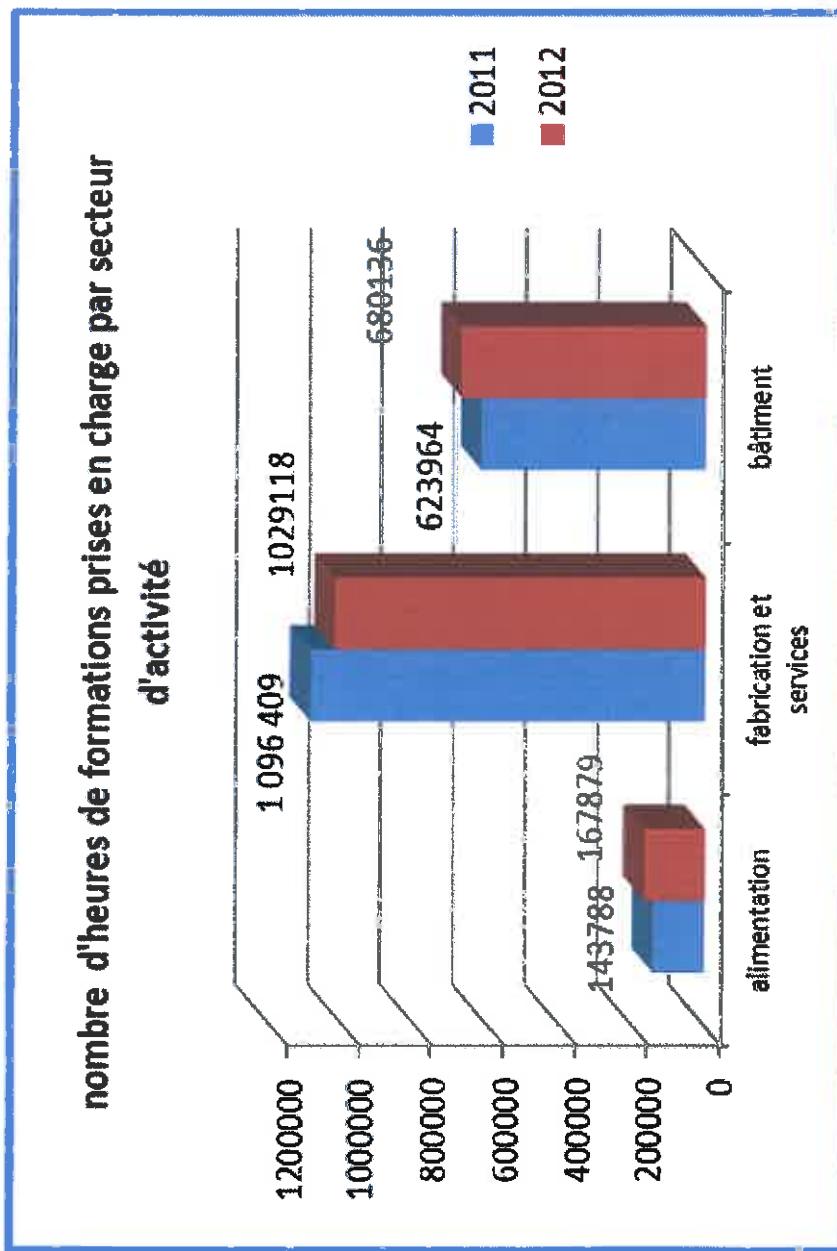
Dans l'ensemble, la répartition entre les demandes individuelles et collectives est stable et varie d'1% entre l'année 2011 et l'année 2012.

répartition des stagiaires du FAFCEA en demande individuelle ou collective par secteur d'activité en 2012



Au total, 56 376 formations individuelles sont financées pour 50 126 formations collectives en 2012.

b) Nombre d'heures de formation financées par le FAFCEA

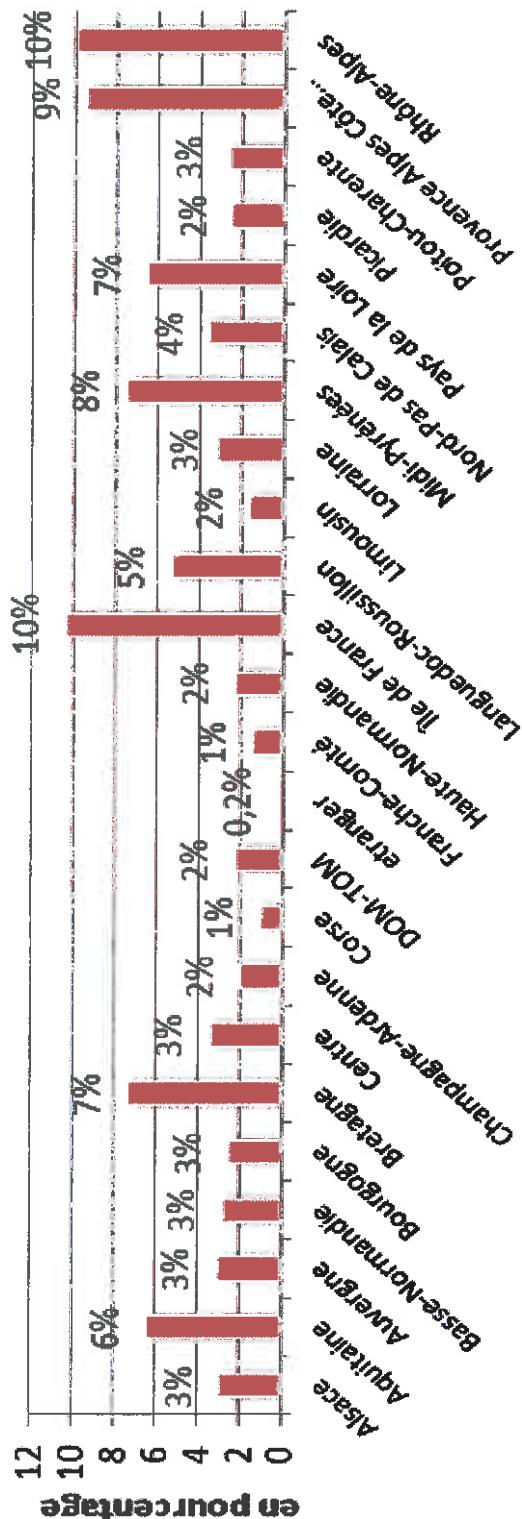


Au total, 1 877 133 heures de formations sont financées par le FAFCEA en 2012 dont 55% pour le secteur Services et Fabrication, 36% pour le secteur Bâtiment et 9% pour le secteur Alimentation.

B. Répartition des formations financées par le FAFCEA selon la nature des actions de formation

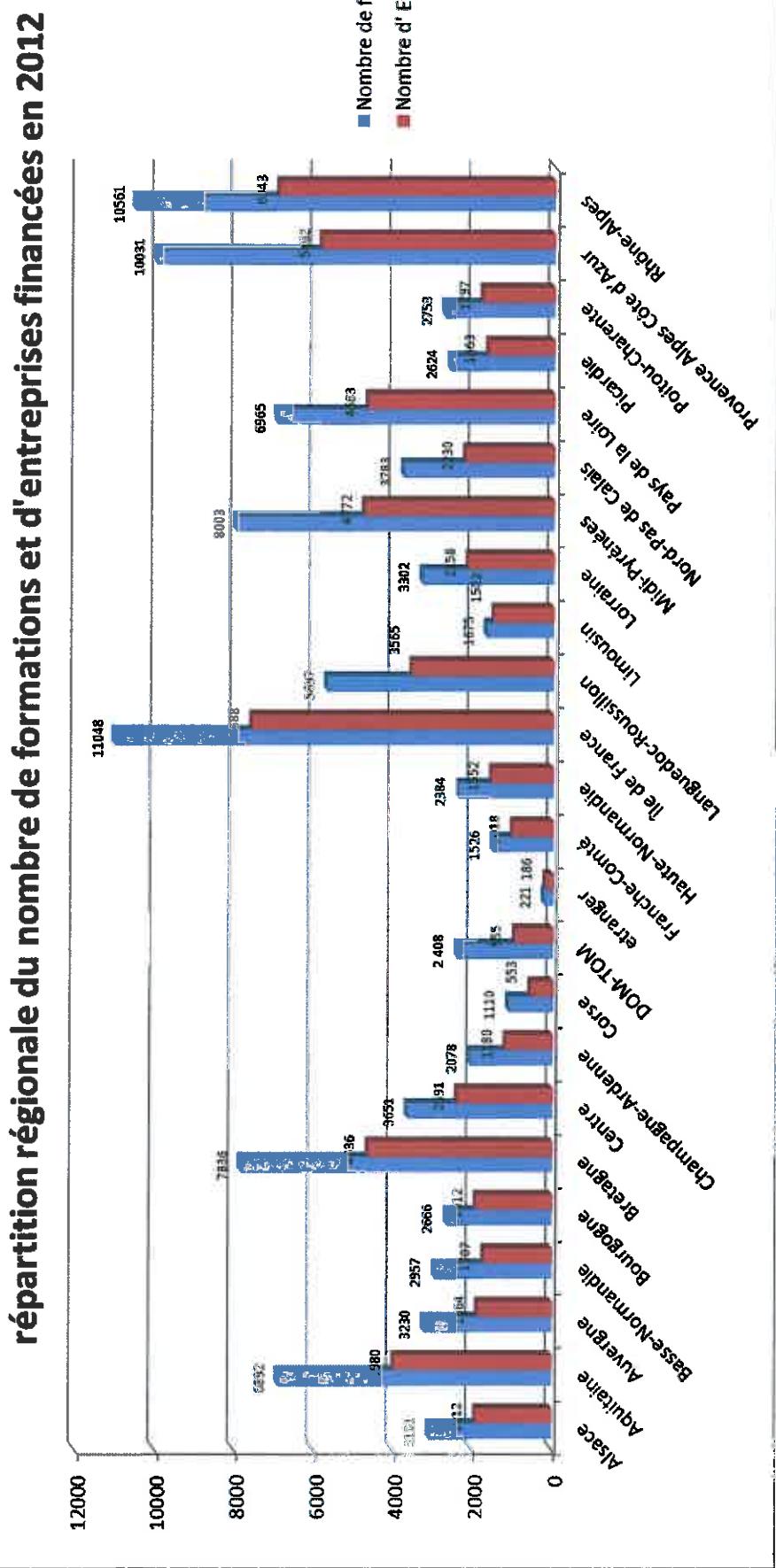
a) Répartition pour chaque région des formations financées par le FAFCEA

**part des stagiaires bénéficiant d'un ou plusieurs financements
du FAFCEA EN 2012**



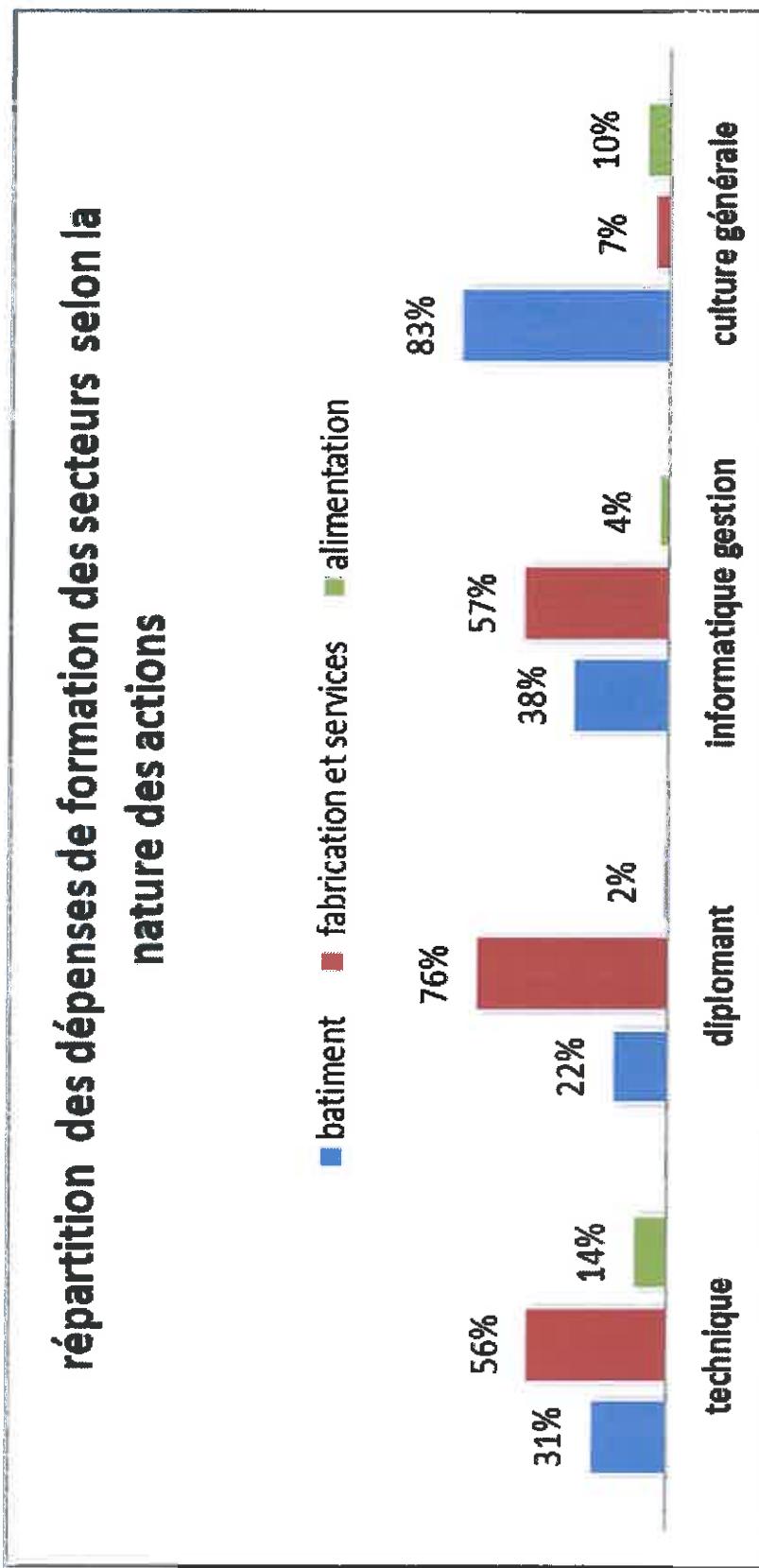
Dans les régions, en moyenne 4% des stagiaires bénéficient d'un ou plusieurs financements par le FAFCEA en 2012.
En Ile de France, PACA, et Rhône Alpes, ce taux est de l'ordre de 10%.

b) Répartition régionale du nombre de formations et d'entreprises financées en 2012



Dans les régions, en moyenne 4% des stagiaires bénéficient d'un ou plusieurs financements par le FAFCEA en 2012.

C. Répartition des dépenses du FAFCEA dédiées au financement de la formation selon la nature des actions de formation

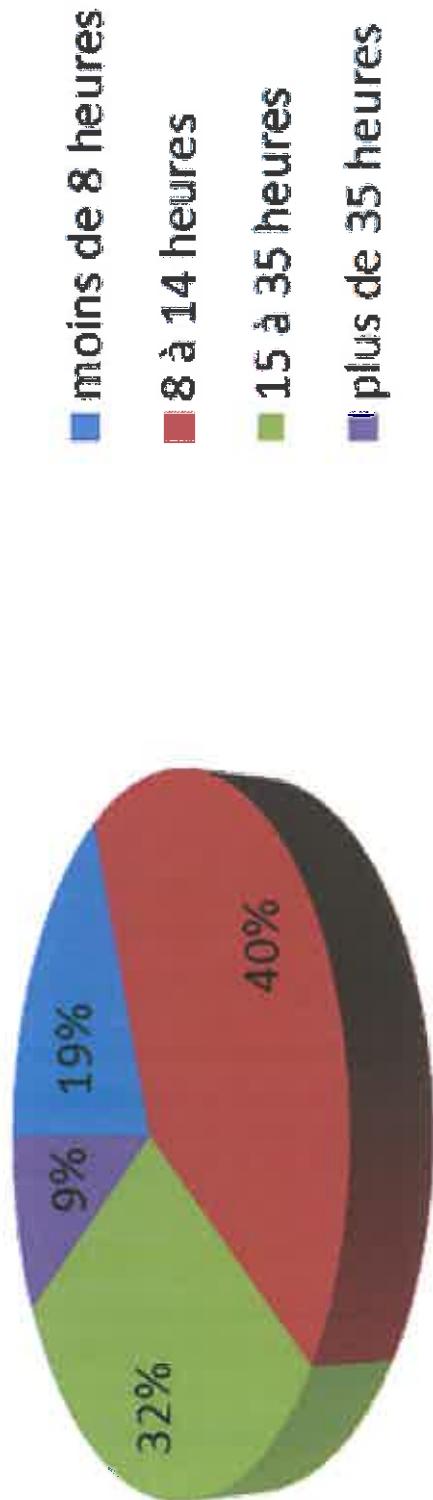


93% des formations financées par le FAFCEA sont des formations techniques dont 56% pour le secteur Services et Fabrication, 31% pour le secteur Bâtiment et 14% pour l'Alimentation.

Le FAFCEA enregistre une baisse de 20% sur les montants financés pour les formations diplômantes par rapport à l'année 2011 ainsi qu'une baisse de 37% pour la culture générale. Les formations gestion et informatique sont sur une tendance équivalente par rapport à 2011.

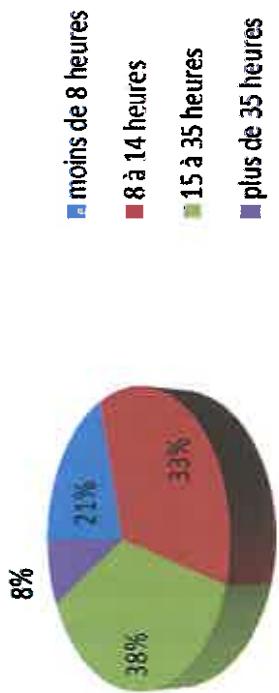
D. Répartition des actions de formation financées par le FAFCEA selon la durée du stage

**répartition des stagiaires du FAFCEA
selon la durée de la formation**

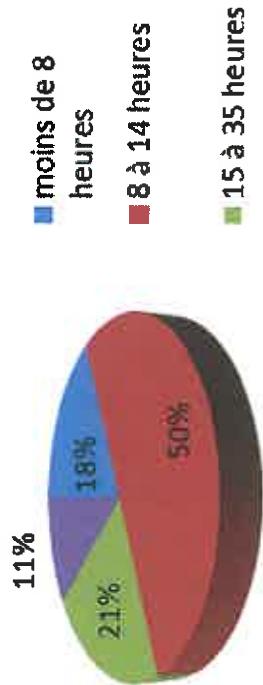


91% des formations financées par le FAFCEA ont une durée inférieure ou égale à 35h.

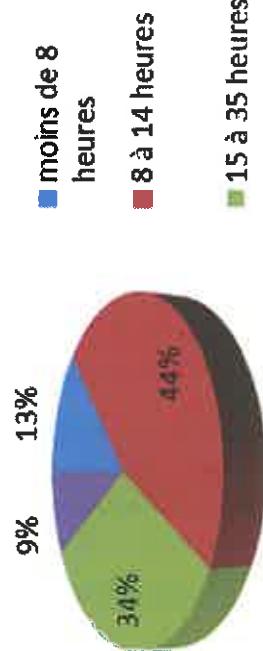
**répartition des stagiaires selon la durée de formation secteur
fabrication et services**



**répartition des stagiaires selon la durée de
formation secteur Bâtiment**

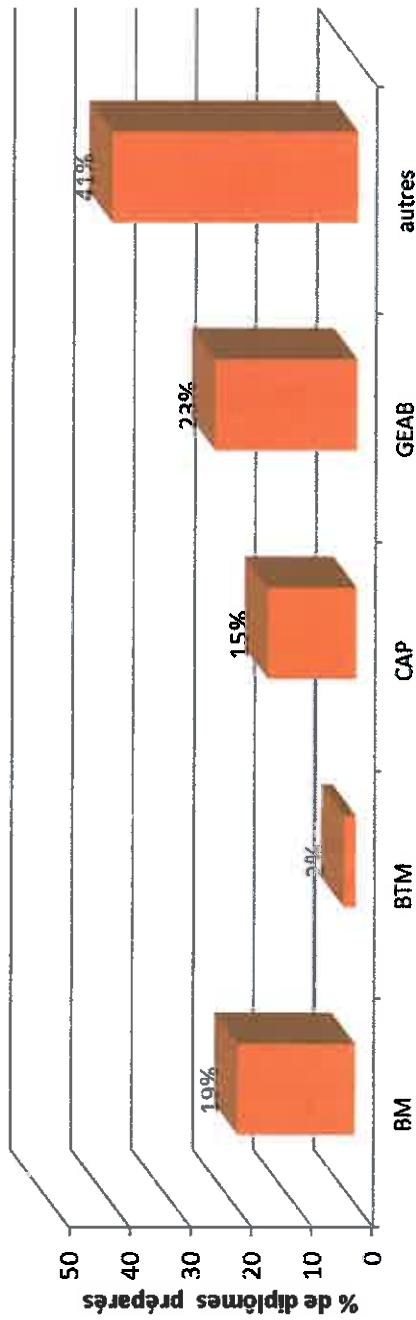


**répartition des stagiaires selon la durée de
formation secteur Alimentation**



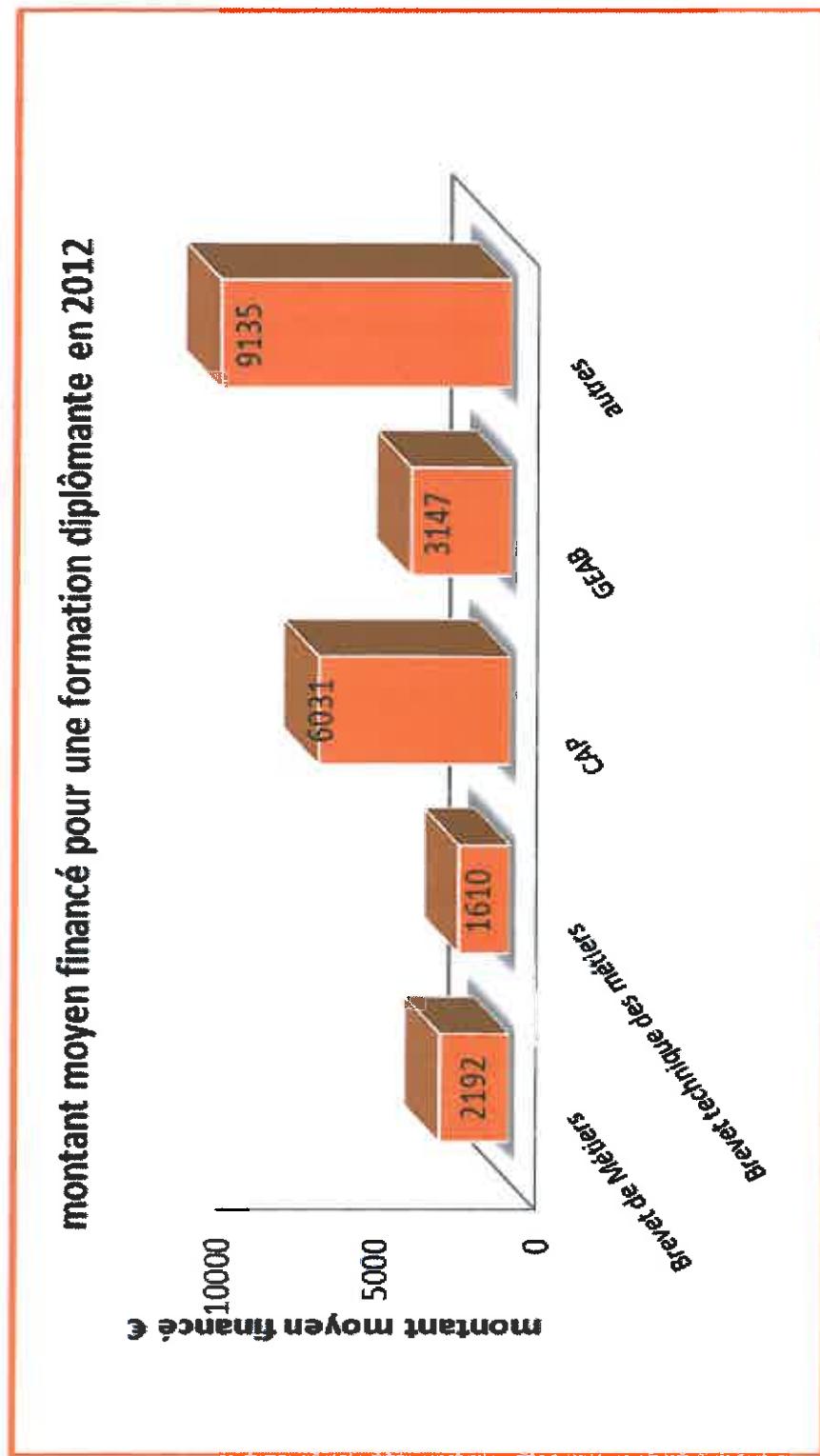
E. Les formations diplômantes

répartition des formations diplômantes financées par le FAFCEA selon le diplôme



En moyenne, la part des dépenses de formation du FAFCEA dédié au financement des formations diplômantes est de 3%.

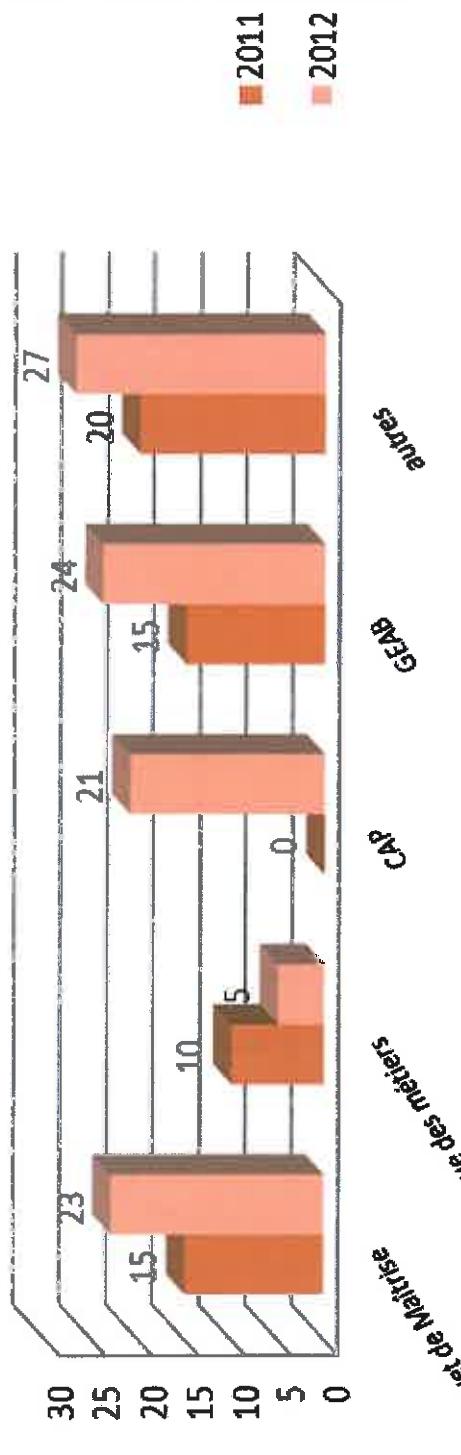
a) Montant moyen financé pour une formation diplômante



Dans les dépenses de Formations diplômantes par secteur, celles-ci constituent 0,53% des dépenses du secteur Alimentation contre 4% du secteur services et Fabrication et 2% du secteur Bâtiment.
Le financement moyen d'une formation diplômante s'élève à 5786€.

b) Financement moyen de l'heure stagiaire pour une formation diplômante

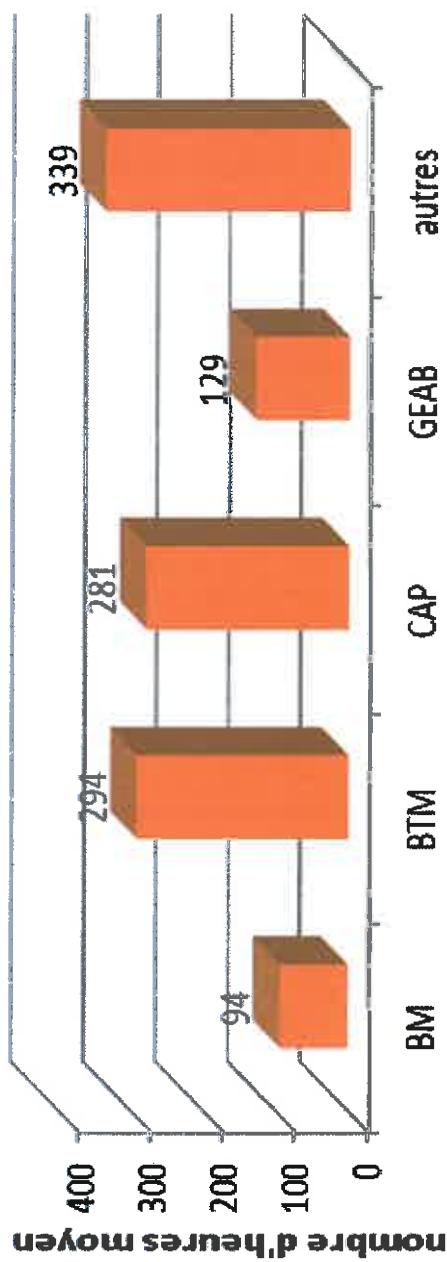
répartition du coût horaire moyen par formation diplômante 2011-2012



Le financement moyen accordé par le FAFCEA pour une heure stagiaire est de 25€.

c) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire ayant suivi une formation diplômante

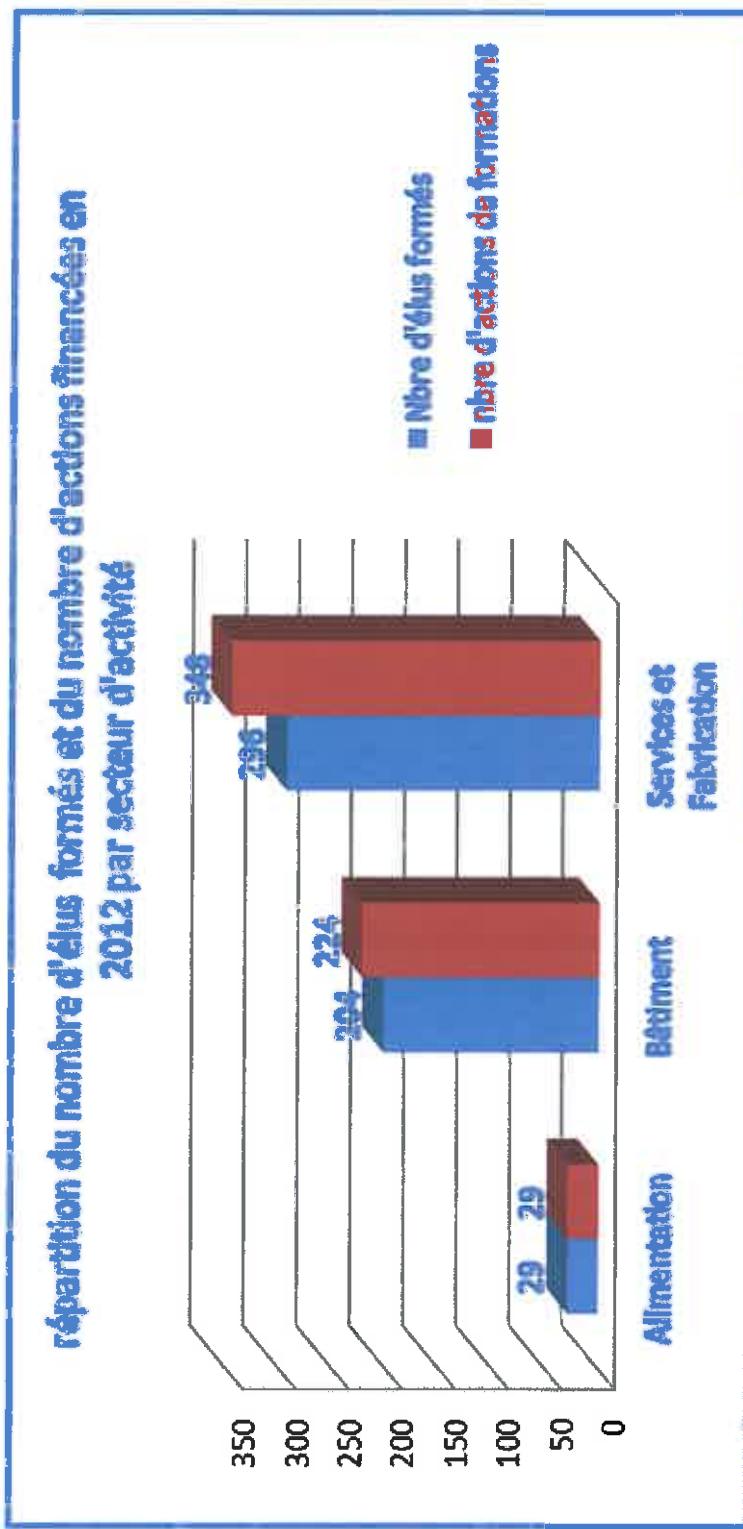
nombre d'heures moyen financé par stagiaire ayant suivi une formation diplômante



233 heures sont financées en moyenne par stagiaire.

4) La Formation des élus du FAFCEA

A. Répartition du nombre d'élus formés et le nombre d'actions financées par secteur

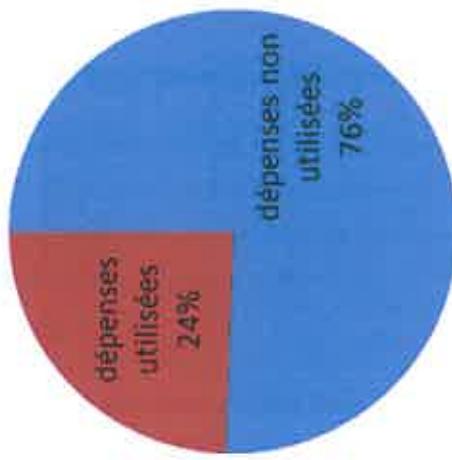


529 Elus ont été formés et financés par le FAFCEA en 2012 soit une augmentation de 27% par rapport à 2011.

B. Pourcentage du plafond des dépenses autorisées utilisé pour financer les actions de formation suivies par les élus du FAFCEA

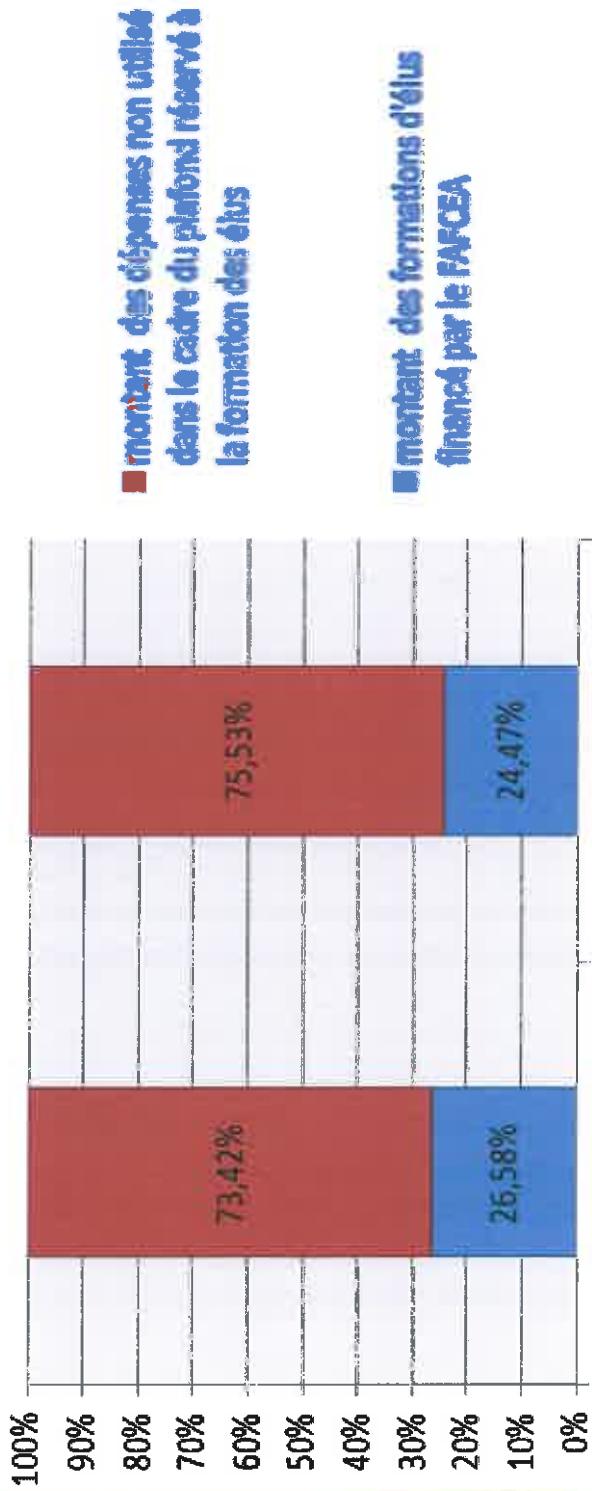
2% de la collecte est affectée au financement de la formation des Elus

pourcentage du plafond des dépenses autorisées utilisé pour financer les actions de formation suivies par les élus



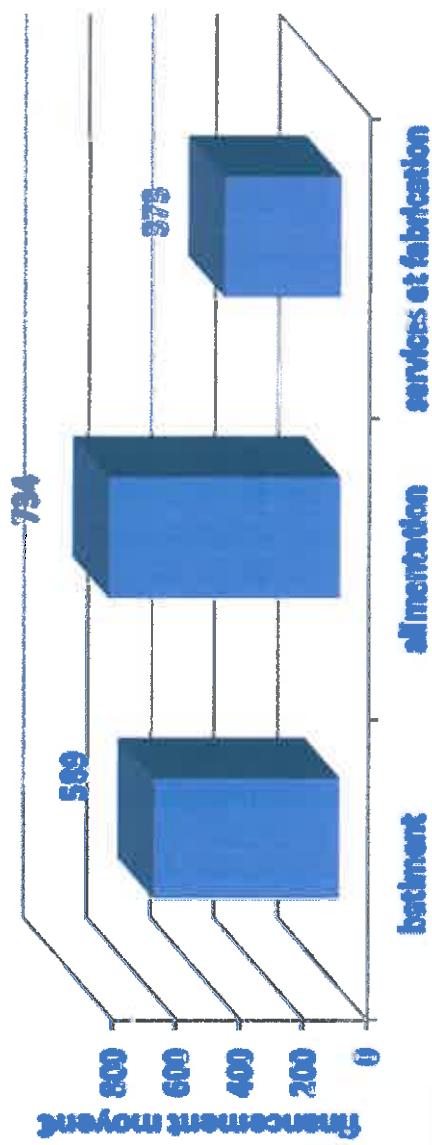
Le FAFCEA utilise en moyenne 24% du plafond des dépenses autorisées pour les formations d'Elus.

pourcentage de répartition des dépenses autorisées pour financer les formations d'élus



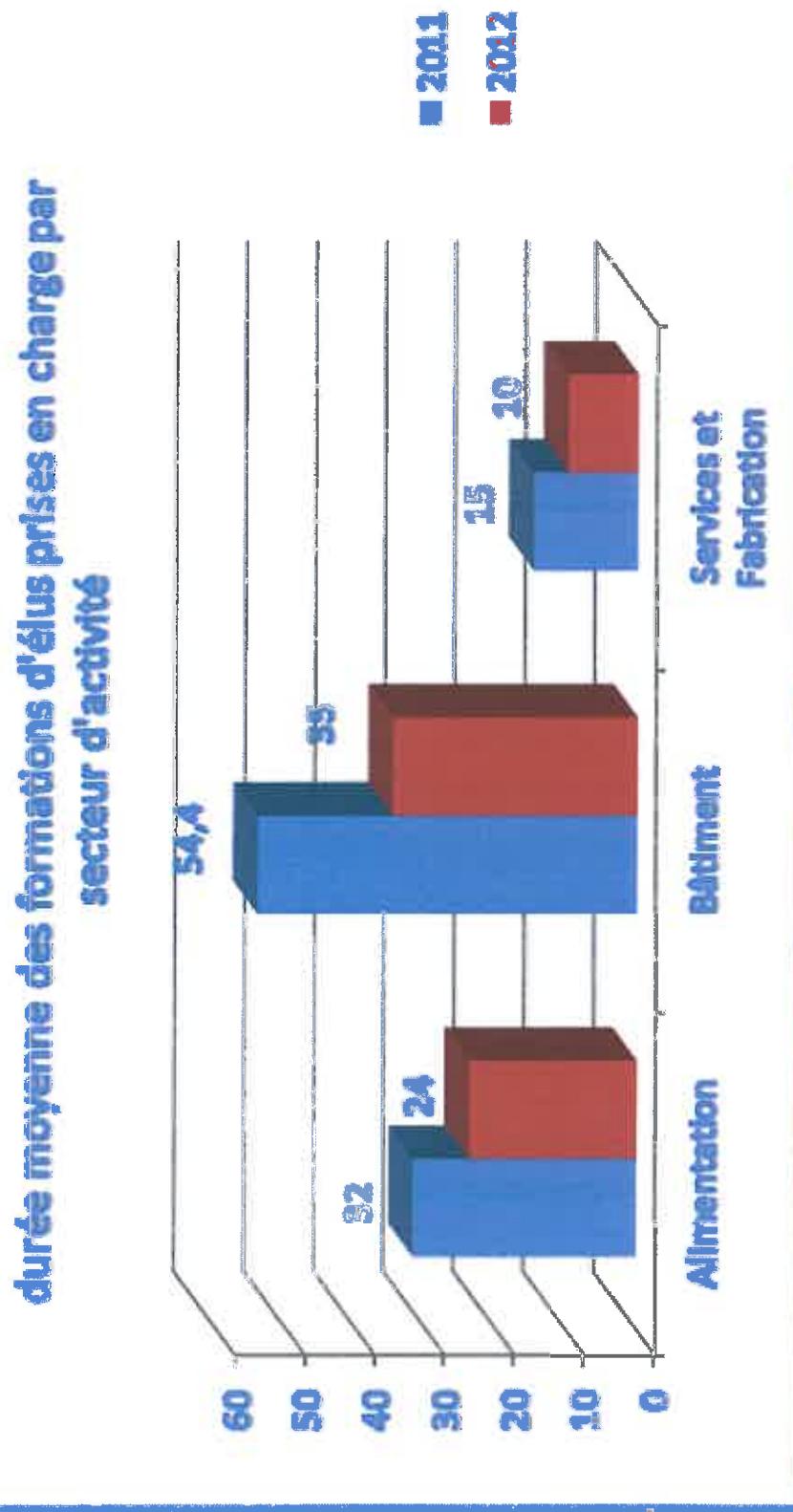
C. Montant moyen financé pour les actions de formation suivies par un élu du FAFCEA

Montant moyen financé pour les formations suivies par un élu par secteur



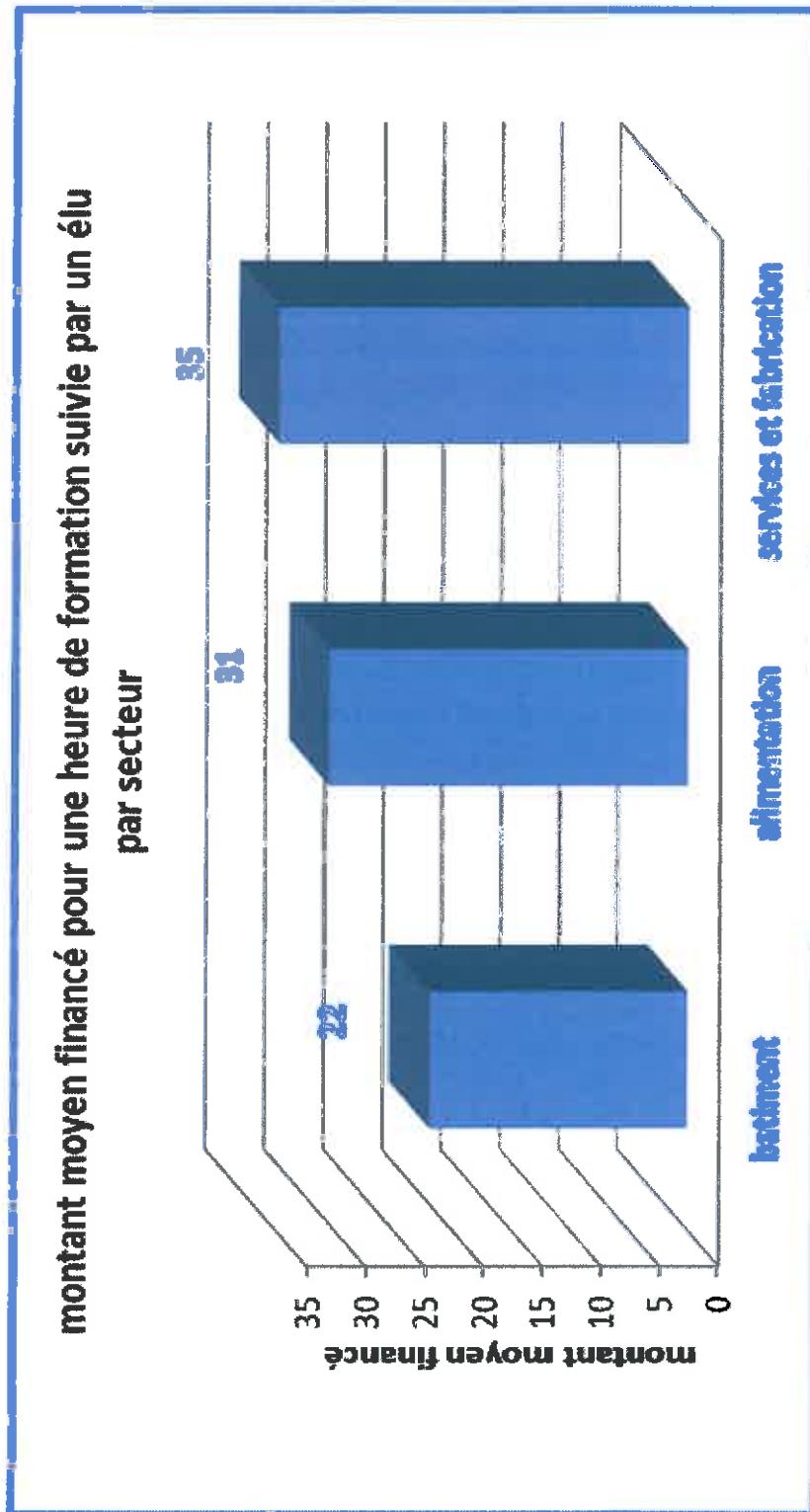
Le FAFCEA qui finance des formations pour des Elus dépense en moyenne 471€ par stagiaire formé ou 535€ par élu formé.

D. Nombre d'heures moyen financé par stagiaire élu du FAFCEA et de l'artisanat



Le nombre d'heures moyen financé par élu est d'environ 21 heures pour 33 heures en 2011.

E. Montant moyen financé pour une heure de formation suivie par un Elu

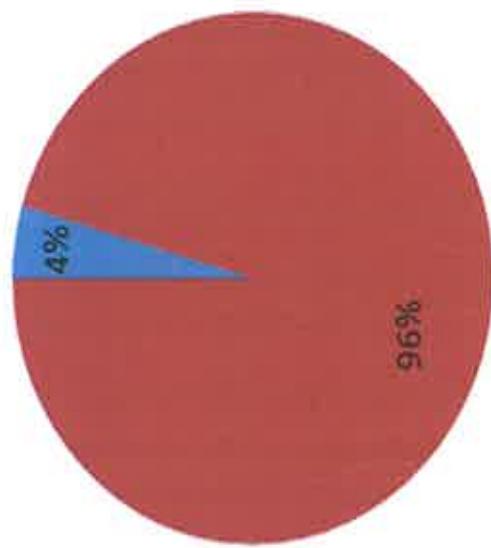


Le montant moyen financé pour une heure de formation suivie par un Elu est de 26€.

5) Frais annexes

A. Part des dépenses de formation du FAFCEA dédiée au financement des frais annexes

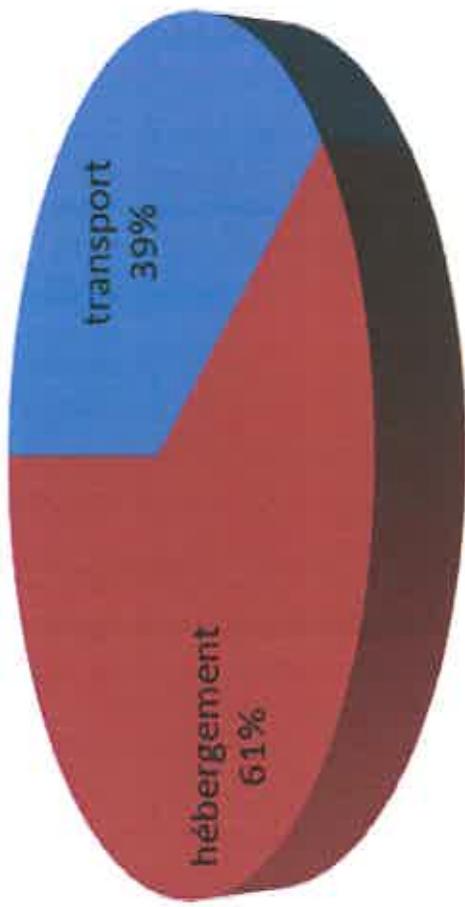
part des dépenses de formation du FAFCEA dédiée au financement des frais annexes



Le montant total financé pour les frais annexes en 2012 est de 2 980 838€ hors élus.

B. Répartition des dépenses selon le type de frais annexes

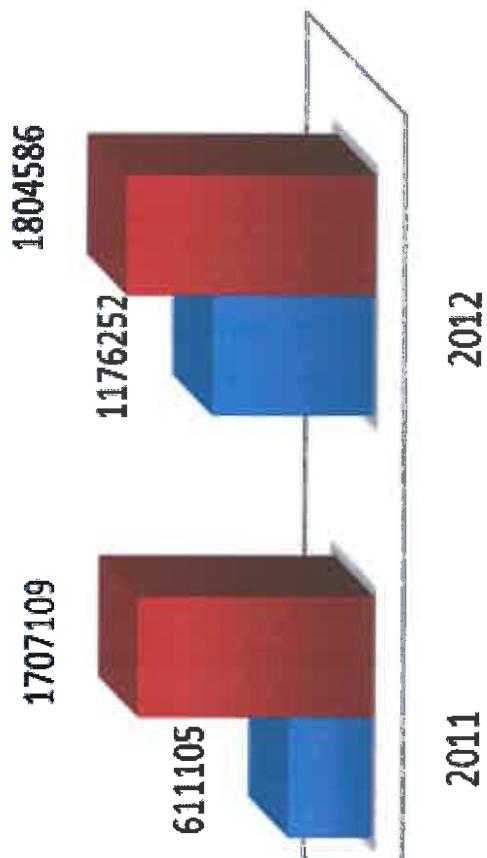
**pourcentage de répartition des
dépenses de frais annexes en 2012**



Une hausse des dépenses de frais annexes des stagiaires de l'ordre de 23% par rapport à 2011.

répartition des frais annexes stagiaires

■ transport ■ hébergement



Augmentation de 49% des frais de transport par rapport à 2011. Stabilité des frais d'hébergement.